



L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL



la Saie

Plein feu sur la Cuisine en fête
Consultez notre circulaire

LE ST-LAURENT-ESMO

88ième année No. 40A Mercredi le 3 octobre

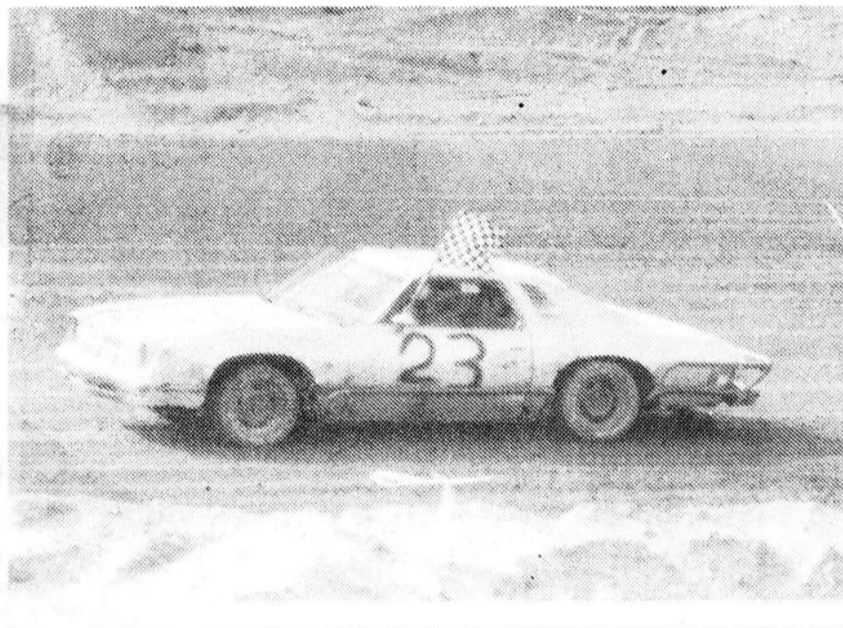


Lundi à mercredi: 9 1/2 à 17h30
Jeudi, vendredi: 9 1/2 à 21h
Samedi: 9h à 17h

SPORTS

Herman Robichaud, le "LION" de l'autodrome

(Cahier B)



Herman Robichaud a remporté pas moins de 6 victoires dans trois voitures différentes, dimanche dernier à l'Autodrome.
(Cahier B, page4)

(Photos LeBel)

Débats de boisson:

Volte-face du conseil de Rivière-du-Loup

(Page 5)



Les résidents de ce secteur de la rue Amyot à Rivière-du-Loup étaient à la dernière réunion du conseil pour faire front commun et bloquer l'émission d'un nouveau permis de débit de boisson. Mais la ville s'est désistée.

Le maire de Notre-Dame-du-Lac est déchu de ses fonctions

(Page 5)



Bourassa serait tenté d'endosser les conclusions du B.A.P.E. (Bureau des audiences publiques sur l'environnement)

(Page 5)



Expulsion de l'abbé Laplante, UN VRAI ROMAN D'ESPIONNAGE

(Page 3)

MOTEL

AUBERGE DE LA Pointe



Rivière-du-Loup, 862-3514



vidéo PLUS

EN PLEIN DANS L'MILLE

• PLUS GROS VIDÉO CLUB DANS L'EST DU QUÉBEC

LOCATION À PARTIR DE 1,99 1,000 FILMS EN MAIN DONT:

VICTOR VICTORIA

AVEC: JULIE ANDREWS, JAMES GARNER, ROBERT PRESTON

SUJET: Dans le Paris des années trente, Victoria pourrait être une excellente chanteuse d'opéra... mais sa voix n'intéresse pas les impresarios. Alors qu'elle est au bord du désespoir, elle rencontre Toddy, qui était lui aussi chanteur, dans un cabaret spécialisé dans les numéros de travestis et qui vient de perdre son emploi. Toddy propose à Victoria de devenir Victor Grazinski, comte polonais qui se ferait passer pour... une femme et ferait carrière comme le plus grand travesti de l'époque.

vidéo PLUS

G'EST TOUT ÇA Et encore plus...

vidéo PLUS

199, Lafontaine Riv - du-Loup 862-9439

vidéo PLUS

Sommaire

A noter	P. 20-21-22-23A	Vestiaire	P. 5B
Avis publics	P. 22-23A	Place aux lecteurs	P. 4A
Horaires	P. 11-12-17-18B	Sons et lumières	P. 13-14-16B
Carnet professionnel	P. 26-27B	Petites annonces	P. 19-20B
Répertoire	P. 21B	Horoscope	P. 25B
Mots croisés	P. 25B	Nécrologie	P. 27B
Mot-mystère	P. 25B		

28-09-84 **Mini-Loto**

\$50,000.00 **455708** Valideuse 6/36 et 6/49

Dépanneur Chez Claude
61 Témiscouata, Rivière-du-Loup
862-0471

COMMÉRAGES

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE DANS L'HUILE

L'organisation du caucus des députés libéraux du Québec qui avait lieu à Rivière-du-Loup jeudi et vendredi dernier a baigné dans l'huile, selon les députés et membres de la suite de M. Bourassa. On n'avait que des éloges à faire pour l'efficacité et l'accueil personnalisé offerts partout. Bravo.

Le 21 octobre il y aura mise en nominations à 4 postes à Notre-Dame-du-Portage. En effet, le maire Louis-Marie Gagnon est sortant de charge, son mandat étant expiré. Des pressions se font pour qu'il se représente. Trois conseillers sont aussi en fin de mandat, soit le siège no 4, Marcel Bélanger qui avait déjà démissionné dernièrement, au siège no 6, Mme Claire Côté dont les intentions ne sont pas encore connues et M. Lionel Larouche au siège no 5. A surveiller.



M. Jean-Marie Duval

"vivre à deux, plaisir ou cauchemar". Ce psychologue à l'emploi de la Commission scolaire régionale du Grand-Portage s'est intéressé de près au phénomène des relations difficiles dans le couple. Guidé par le célèbre Lucien Auger, il a réussi à le faire éditer aux Editions de l'homme plus tôt que prévu tant le livre a été jugé apte à rejoindre bien des gens. Les lecteurs sont déjà familiers avec les écrits de M. Duval puisqu'il publie dans ces pages, une chronique depuis déjà quelques années. Félicitations à lui. Gageons qu'il s'agit là d'un objet qui sera offert fréquemment à Noël.

PIERRE VIVIER
Représentant

Sun Life du Canada
157, R.R. no 2, Saint-Alexandre Kamouraska (Québec) GOL 2GC
Bur. 495-2737 Dom. 495-2737

IMPRIMERIE témis
Service complet d'imprimerie

SPECIALITÉ: ESTAMPES DE CAOUTCHOUC

123A Témiscouata Rivière-du-Loup 862-1178

FERNAND LÉVESQUE prop.

Résultats

6/36. **100 000\$**

28 09 84	2	6	7	15	30	36	8
6/6	1	572 786,00 \$	MISE-TOT				
5/6+	5	24 103,80 \$	3	5	22	32	
5/6	199	908,40 \$	Gagnants		369		
4/6	7475	87,10 \$	Lot		135,50 \$		
Mises totales		2 199 507,00 \$					

Provincial. **3287049** 500 000\$

28 09 84	50 000\$	7049	100\$
287049	50 000\$	049	25\$
87049	1 000\$	49	10\$

La Quotidienne

3	L	M	M	J	V	S
	801	644	744	465	178	940
4	4275	3181	1176	2528	5894	6311

6/79. **5 000 000,00\$**

28 09 84	21	22	29	36	38	41
6/6	0	3 327 115,80 \$	MISE-TOT		20	
5/6+	1	738 928,60 \$	Gagnants		14 022 598 \$	
5/6	125	4 520,50 \$				
4/6	8 786	123,90 \$				
3/6	196 353	10,00 \$				

Centre Commercial Rivière-du-Loup
298 boulevard Thénault Rivière du Loup

Quand le magasin à Rivière-du-Loup, le commence toujours par le Centre commercial.

La police constate

La Sûreté municipale de Rivière-du-Loup nous rapporte cette semaine un accident impliquant trois véhicules survenu au coin des rues Laval et St-Pierre vers les 12.35 hres jeudi le 27 septembre. L'accident s'est produit lorsqu'un véhicule automobile suivant une motocyclette de trop près l'a frappée alors que celle-ci effectuait un arrêt. La moto sous le choc de l'impact est allée percuter un autre véhicule qui se trouvait à l'avant. Le conducteur de la moto s'en est tiré avec de légères blessures.

Un vol de magnétocassette d'une valeur de \$1500.00 a été commis au magasin Légaré situé sur la rue Lafontaine à Rivière-du-Loup, jeudi le 27 septembre vers les 12.30 hres. La police municipale n'a relevé aucune trace d'effraction.

Un vol effectué dans une maison privée située sur la rue Viger (Parc-Cardier) dans la journée de jeudi le 27 septembre, a permis au (x) coupable (s) de s'envoler avec une somme approximative de \$600.00 en équipement stéréo (walkman et radio-cassette).

Un vol par effraction a été commis chez Nap Dumont sur la rue Delage à Rivière-du-Loup vers les 18.00 hres jeudi le 27 septembre. Un montant de \$900.00 en argent liquide a été dérobé. Personne n'a été arrêté suite à cette affaire.

Cette semaine encore, des billets d'infractions ont été émis dans les zones scolaires. Deux billets d'une valeur de \$200.00 chacun ont été imposés concernant l'interdiction aux automobilistes de dépasser un autobus scolaire lorsque celui-ci procède aux débarquements des écoliers, les feux clignotants allumés.

Une mort suspecte est survenue le 27 septembre vers les 14.30 heures à Rivière-du-Loup. Un homme âgé de 29 ans a été retrouvé inconscient à son domicile.

Un accident impliquant deux véhicules est survenu dans la journée du 29 septembre sur la rue Joly à Rivière-du-Loup. Un homme âgé de 34 ans a été blessé légèrement lorsqu'il a perdu le contrôle de son véhicule.

Un accident routier est survenu vendredi le 28 septembre vers 16 hres au coin des rues Cyrille et

Delage. Une jeune femme âgée de 23 ans a été blessée légèrement. Une introduction par effraction a été commise à la Villa du Poulet situé sur la rue Fraser à Rivière-du-Loup dimanche le 30 septembre vers les 1.30 hres de la nuit. Aucune somme d'argent n'a été dérobée.

Un accident routier est survenu à Notre-Dame-du-Portage mardi le 25 septembre vers les 21 hres 05. Une personne âgée de 44 ans est décédée lorsque son véhicule a heurté un ponceau.

Vol de \$97,000. à Squatec

Texte de GILLES LABEL

Deux hommes armés ont dérobé en fin d'avant-midi de vendredi, un montant d'argent d'environ \$97,000.00 à la Caisse Populaire de Squatec. Les deux individus ont fait main basse sur le contenu des tiroirs caisses avant de râfler une bonne partie des billets verts qui étaient dans la voute de l'établissement. Les deux comparses qui ont agité en véritables professionnels, ont attendu tout bonnement une bonne quinzaine de minutes avant que le système de déverrouillage de la voute ne leur permette l'accès à la chambre forte de l'établissement.

La Sûreté du Québec, postes de Notre-Dame-du-Lac et de Rivière-du-Loup ont déclenché l'opération 100 sur l'heure du dîner, mais les résultats se sont avérés négatifs. Par contre, la voiture de couleur pâle qui aurait servi aux deux malfaiteurs a été retrouvée samedi à St-Cyprien. Selon les premiers indices recueillis sur place, la voiture aurait été volée à Montréal un peu plus tôt en semaine. Pour l'instant, les enquêteurs sont à vérifier l'horaire du temps de certains individus qui pourraient être reliés de près ou de loin au vol de Squatec. Les deux individus devaient connaître le fond le circuit routier de la région immédiate de Squatec, puisqu'à ce jour, les recherches se sont avérées vaines sur toute la ligne.

Il semblerait qu'au moment du vol, plusieurs personnes étaient à l'intérieur de la Caisse Populaire volée. Le vol et la période d'attente se sont déroulés sans incident majeur à l'intérieur de la caisse. Toutefois, une rumeur qui n'a pu être vérifiée auprès des personnes concernées, voudrait qu'un client de l'établissement ait été brusqué quelque peu par l'un des voleurs, qui l'aurait tout simplement frappé avec la crosse de son arme. Ce client a eu tôt fait de se rendre compte que les deux individus armés n'entendaient pas à rire.

serrurier K.R.T. Enr.
ABLOY.MEDECO.HELASON.DOM.

SERVICE À DOMICILE 24 HRES

VENTE - RÉPARATION
Résidentielle - commerciale - industrielle
Serrures d'autos

75 A, RUE HÔTEL-DE-VILLE RIVIÈRE-DU-LOUP
TÉL. JOUR: 867-2767
TÉL. SOIR: 497-3433

Expulsion de l'abbé Laplante du Nicaragua. Un vrai roman d'espionnage

Par Anne-Marie Gagné.

Une lettre de l'abbé Jean-Yves Dolbec, datée du 22 août, parvenait récemment à l'Évêché. Dans ce texte, il nous informe de ce qui s'est passé à San Marcos, à partir du 9 juillet. Comme on le sait déjà, à cette date que l'avis d'expulsion a été signifié à l'abbé Benoît Laplante.

En ce qui concerne l'abbé Dolbec, les événements des jours suivants se situeraient fort bien, selon lui, dans un roman d'espionnage. Il s'est d'abord réfugié chez des paroissiens de San Marcos, puis au Centre de développement pour les enfants (C.D.I.), une propriété de la paroisse. Le 11 juillet, il devait se rendre à Managua, au Ministère de l'Immigration pour y faire une déclaration écrite mais un policier lui signifia qu'il ne pouvait pas quitter le C.D.I. Après vérification et démarches auprès du Ministère, une voiture dans laquelle avaient pris place deux policiers et deux officiers vint finalement chercher l'abbé Dolbec pour le conduire aux bureaux du Ministère de l'Immigration. On lui demanda de signer une déclaration selon laquelle il reconnaissait n'avoir reçu aucun coup de la part de la police, ne pas avoir été détenu et s'être volontairement réfugié hors du presbytère. Ensuite, il a été conduit à d'autres bureaux du Ministère et mis en présence de l'abbé Benoît Laplante, du secrétaire de la Nonciature apostolique et du Conseil du Canada qui était venu du Costa Rica; deux officiers du Ministère étaient aussi présents.

Ce même jour, dans l'après-midi, l'abbé Jean-Yves Dolbec retournait au presbytère. Pour y entrer, il lui



Une petite chapelle qui était en construction dans la région de la Concha.

fallut faire de nouvelles démarches auprès du responsable du Front sandiniste à San Marcos. C'est alors qu'il constatait que "quelqu'un" était entré dans le presbytère et qu'on avait dérobé son passeport canadien. Une des machines de l'imprimerie Offset avait aussi été mise hors d'usage. Le lendemain, l'abbé Dolbec réalisait également que la porte du garage avait été brisée. Lorsqu'il voulut sortir la jeep pour se rendre chez la ménagère et voir si elle reprendrait son travail au presbytère, un policier lui signifia qu'il avait reçu l'ordre qu'aucun véhicule ne quitte le presbytère. De nouveau, il fallut entreprendre démarches et pour parler avec le responsable du Front sandiniste. A chaque occasion, quelqu'un devait se rendre à la ville voisine (Jinotepe) car le téléphone ne fonctionnait plus à San Marcos depuis le 9 juillet. Finalement, les officiers du Ministère de l'Intérieur donnèrent aux policiers qui surveillaient le presbytère l'ordre de se

retirer, redonnant ainsi à l'abbé Dolbec un peu de liberté.

Depuis, les événements évoluent lentement mais toujours dans le même sens. Le gérant de la Coopérative a été remercié de ses services, plusieurs employés ont quitté leur emploi car ils ne veulent pas continuer avec les sandinistes. "Le coordonnateur de la Coopérative manipule tout le monde et prend des décisions sans consulter les sociétaires. "Beaucoup de gens sont mécontents", écrit l'abbé Dolbec. Face à l'Institut El Puéblo (école du soir pour les adultes) et au Centro de Desarrollo Infantil (Centre de développement pour enfants, i.e. garderie et maternelle), c'est l'incertitude. Le personnel est inquiet parce qu'il y a une rumeur qui dit que le gouvernement va confisquer les biens et changer le personnel.

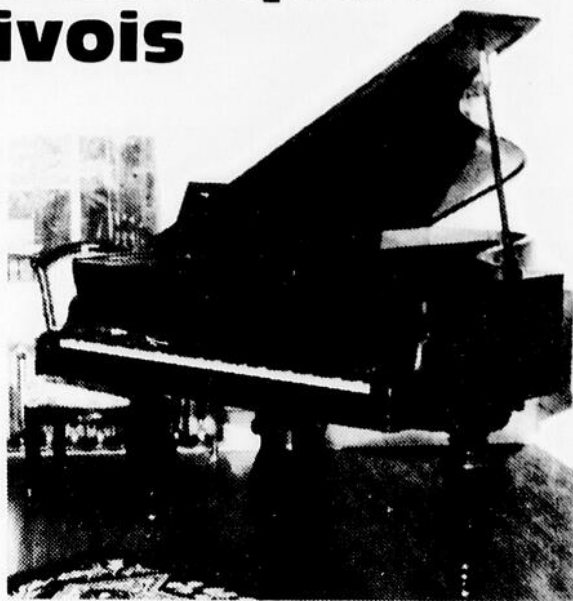
Quant à l'abbé Jean-Yves Dolbec, il n'a toujours pas de passeport canadien ni de cédule de résidence. La

demande pour cette dernière formalité a été faite en janvier mais il semble qu'elle n'ait été acheminée qu'au cours de l'été. Un membre du personnel du bureau de l'Immigration de Granada allègue le fait que "le pays vit une situation difficile et qu'ils doivent prendre des précautions" mais soutient en même temps que le retard à accorder la résidence est normal et ne répond pas de ce que la demande est présentée par un prêtre.

Un petit groupe de sandinistes a voulu faire une manifestation pour demander le départ de l'abbé Dolbec pour le Canada mais le projet a avorté car les gens n'ont pas voulu participer. D'autre part, plusieurs personnes se sont déclarées disposées à faire signer une pétition pour appuyer l'abbé Dolbec s'il se passe quelque chose. Quant à lui, il conclut sa lettre en disant: "Actuellement, je suis dans l'expectative. Je ne sais pas comment le tout va se terminer".

Une trouvaille rare chez un antiquaire loupériquois

(M.R.)-Un antiquaire loupériquois a déniché un piano de l'ère romantique, vieux de 150 ans mais en parfait ordre d'une qualité telle qu'un expert n'hésite pas à dire qu'il s'agit d'un "piano superbe, une pièce très rare".



Ce piano ERARD serait vraisemblablement unique au Québec et peut-être même au Canada même s'il en existe en Europe.

L'entreprise les Antiquités Lafontaine a acheté l'instrument, un piano à queue de sept pieds à Québec il y a une dizaine de jours. Ses propriétaires, Bertrand et Johanne Gaudreau étaient heureux la semaine dernière de le montrer au journal puisqu'une expertise écrite confirme leur intuition que ce piano possède une grande valeur instrumentale et marchande.

Il s'agit selon les informations obtenues du technicien en piano au Conservatoire de Québec, d'un piano construit par la célèbre compagnie ERARD en Angleterre entre 1830 et 1835. Le très grand compositeur Beethoven

utilisait un piano Erard et il soutenait même financièrement la compagnie afin qu'elle conserve la belle qualité de ses pianos, ont appris les antiquaires.

L'excellent état de l'appareil a grandement étonné M. Pierre Beaupré, le technicien. Même s'il requiert des ajustements avant d'être utilisé le piano n'en possède pas moins toutes ses pièces d'origine. Sa construction à cordes parallèles,

ses 85 notes au lieu de 88 jusqu'à la blancheur de l'ivoire dénotent un mobilier de grande classe. Fabriqué de coeur de noyer vitrifié, il n'a subi aucune égratignure malgré son âge et ses pégrinations. En effet, ce piano fabriqué en Angleterre a été transporté en Ecosse où il a été acheté il y a deux ans par des gens de Québec. Ceux-ci l'ont trouvé encombrant à l'usage et décidé de le revendre, d'où son arrivée à Rivière-du-Loup.

Action-Travail

Pauline Marois tient sa promesse

(L.C.) Les 8 Action-Travail de l'Est du Québec qui avaient demandé une subvention de fonctionnement l'ont obtenu et un montant de l'ordre de 352,662\$ leur a été accordé.

En effet, c'est ce que devait préciser au Saint-Laurent-Echo, M. Harold Lebel, le 28 septembre dernier.

C'est le mardi 25 septembre que le Conseil du Trésor devait déblo-

quer les crédits nécessaires par décret spécial. Notons qu'Action-Travail Rivière-du-Loup a obtenu 40810\$ et les Basques 57000\$.

On se souviendra que 10 Action-Travail avaient inscrit une demande de subvention et deux l'ont déjà obtenue, soit Matane 71,000\$ et Témis 73,339\$; ce qui porte le montant global de la subvention pour les 10 Action-Travail à 490,000\$.

Rappelons que les

demandes ne pouvaient s'inscrire dans aucun programme régulier et que la ministre de la Main d'Oeuvre et de la Sécurité du Revenu du Québec, Mme Pauline Marois, avait promis une réponse positive lors du colloque du Regroupement les 13 et 14 septembre derniers à Notre-Dame-du-Portage, et avait dit qu'en faisant cette promesse, elle mettait sa tête sur le billot.

Dans le mode de versement des subventions

50% sera accordé immédiatement et un autre 50% en mars prochain. La clientèle visée est les 16 à 24 ans et ces subsides devront permettre d'assurer un suivi des groupes Action-Travail, de développer un réseau de bénévoles et d'assurer un suivi administratif.

Or pour Harold Lebel, la ministre a tenu sa promesse et il s'est dit très heureux de la réponse obtenue démontrant ainsi que le regroupement est reconnu comme ayant une force,

restaurant
La TERRASSE

POUR CEUX QUI EN ONT LE GOÛT...

Venez vous faire plaisir à vous et à tous les vôtres. Offrez-vous le

MENU FIN DE SEMAINE

Abondance et variété quelque soit l'occasion ou la saison toutes les pâtisseries et les bons plats servis avec plaisir pour vous faire plaisir.

BAR À SALADE ET CREVETTES À VOLONTÉ

Côte de boeuf 4,7 et 10 oz.

Feuilleté St-Jacques

Assiette du pêcheur

Côtelettes d'agneau de chez-nous

Filet de boeuf et langouste

Brochette de filet mignon et pétoncles

Soupe, dessert et breuvage inclus au repas.

Repas à partir de 8,95\$

LE DIMANCHE

Premier enfant servi gratuitement

deuxième enfant au prix de 3,95\$

FAITES DE VOTRE REPAS UN FESTIN

motel Levesque

On y prend goût...

RESERVATION POUR LES GROUPES: 862-2780



N.D.R.L. Pour être considérée dans la chronique "Place aux lecteurs", toute lettre devra être dûment signée (non par un pseudonyme) et inclure l'adresse du signataire. La Rédaction se réserve le droit de rejeter une lettre à caractère libelleux ou grossier ou encore de la corriger avant publication dans notre journal. Le St-Laurent-Echo n'assume pas la responsabilité des idées exprimées dans cette rubrique et celle-ci reflète pas nécessairement la pensée de cette entreprise de presse.

PLACE AUX LECTEURS

Au personnel de l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup

Garneau et l'avenir du P.Q.

Au Québec, nous un an tout au plus. Qui aura des élections dans l'empêchera? Les fédéralistes à la Bourassa ou les souverainistes à la Léves-

que? Bien malin celui qui peut prédire quel sera le prochain parti au pouvoir.

Je voudrais remercier publiquement les dirigeants de l'Hôtel-Dieu et le personnel de l'Urgence, des Soins intensifs et du département du 6ième. En vacances, à l'Auberge à Notre-Dame du Por-

tage, je fus victime d'une crise d'angine et transportée en ambulance chez vous où j'ai reçu des soins d'une très haute compétence et toujours avec le sourire.
Merci à toutes et à

tous sans oublier le Dr. Daniel Brunet.
Vive l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup.

Une reconnaissante
Mme Simone Cloutier
Charuest
Québec

L'école, c'est important

Depuis un an, il existe à la polyvalente du Transcontinental, un projet qui vise à prévenir l'abandon scolaire avant l'obtention d'un diplôme. Il s'est fait beaucoup de travail auprès de nos jeunes afin de les motiver aux études et de leur faire voir son importance.

Durant la semaine du 15 au 19 octobre, il y aura, à l'intérieur de l'institution, une grande campagne de sensibilisation contre cette problématique. Nous espérons pouvoir amener nos jeunes à une réflexion plus approfondie et ainsi découvrir l'importance d'acquiescer des connaissances et des diplômes.

Pourquoi est-ce donc si capital d'en parler? Obtenir un diplôme protège au moins contre le chômage chronique. Plus vous possédez des connaissances, plus grandes sont les possibilités de gagner un emploi intéressant et épanouissant. Il suffit de mettre toutes ses chances de son bord.

On peut déceler, à travers les résultats qui suivent, l'importance d'avoir de l'instruction: au Québec, il y a 25% de jeunes qui sont en chômage chez ceux qui ont délaissé l'école après leurs études secondaires, 13% parmi ceux qui ont quitté après le CEGEP et moins de 7% chez ceux qui ont obtenu un diplôme universitaire. Si tant de jeunes, ayant un certificat d'études secondaires, subissent des périodes de chômage plus ou moins longues, imaginez ceux qui ont arrêté avant un secondaire III ou IV. Leur avenir n'est pas difficile à deviner...

nous fera toujours plaisir de vous rencontrer à la Polyvalente du Transconti-

mental ou au numéro de téléphone: 893-5524.
Marie-Thérèse Thériault

Jean-Marc Chaput en parle

Quelle fut ma surprise en lisant dans un de mes hebdomadaires préférés "la semaine", de constater sous la rubrique "profil" du 29 septembre 1984 que Jean-Marc Chaput parlait de ses oeuvres en disant qu'il se concentrait dorénavant sur deux oeuvres: "Les grands frères" et la

"Fondation Jacynthe Lévesque".

"Je le reconnais bien mon grand "chef". Merci pour ta grande générosité et merci d'y donner une envergure provinciale".

Jacynthe Lévesque.

Quel marketing! Quelle détermination! Quel magnifique travail!...

J'attribue ces mérites à M. Pierre Dubé. Quel bonhomme imposant de par sa détermination et son intégrité et de sa fière volonté de réussir. C'est ainsi, avec joie, que je me joins aux administrateurs de la Fondation Jacynthe Lévesque et ceux de la

Jeune Chambre pour féliciter ce grand monsieur. M. Dubé a monté un dossier exceptionnel sur le transport en commun et s'est avéré un grand succès. J'espère que l'on saura reconnaître ces mérites. Bravo Pierre! Jacynthe Lévesque

ÉDITORIAL



Les villes et les promoteurs

Faut-il laisser le développement se produire suivant l'initiative des promoteurs en tous genres qui se pointent dans une ville ou faut-il diriger le développement?

La question s'impose depuis quelque temps à Rivière-du-Loup, St-Patrice, Saint-Antoine et la plupart des municipalités non seulement de la région mais aussi du Québec. Il suffit de rappeler le débat déchirant ayant entouré le projet d'un second centre commercial à Rivière-du-Loup pour démontrer que les villes sont des proies assez faciles pour les promoteurs de toutes sortes qui songent à s'y installer.

Le débat qui se développe au conseil de Rivière-du-Loup concernant les bars bruyants est en train de faire revivre le même scénario. Plus de cinquante citoyens de l'arrondissement se plaignent, certains depuis 10 ans maintenant, que les bars à spectacles et à danse perturbent leur vie, le conseil se dit impuissant. Dans l'intervalle, le nombre de ces établissements s'est multiplié comme l'ont fait aussi les gens qui s'en trouvent dérangés, pourtant, le même constat d'impuissance persiste.

Malgré l'intervention bienveillante et vigilante de la Sûreté municipale pour constater un niveau intolérable de bruit et ce, depuis des années, les plaintes s'accumulent en vain, des amendes minimes sont imposées.

Les contribuables du voisinage risquent d'y perdre leur santé et certains même leur raison et toujours on conclut qu'on ne peut rien faire. On suggère de modifier le règlement municipal pour y mettre des dents, c'est à peine si on prend le soin d'analyser ce qui se fait ailleurs et on attend que les causes pendantes en cour soient liquidées avant de les modifier. Les délais de la justice on le sait, ne se mesurent pas en mois mais en années.

Pourtant l'Association des gens d'affaires du Centre-Ville elle-même invitait la ville à discuter des modifications au règlement afin d'éviter l'homogénéité malsaine.

Mais quand surgit une proposition d'un promoteur pour un nouvel établissement du même genre que celui qui cause tant d'ennuis à date et pour lequel on se dit déjà impuissant "malheureusement" les autorités municipales cèdent assez facilement devant l'argument de la libre entreprise et de la chance au coureur.

Si l'on doit donner crédit à un promoteur qui veut investir dans la ville, il faudrait d'abord obtenir justice pour les contribuables qui, depuis des années, soutiennent de leurs deniers les initiatives municipales et les subissent aussi souvent. Parler de revitalisation du centre-ville où la fonction résidentielle doit être encouragée tout en laissant s'aggraver le préjudice subi par les résidents du voisinage des bars est incompréhensible et sûrement blâmable. Les administrateurs municipaux ne peuvent aussi facilement se laver les mains devant cette dégradation des conditions de vie de certains de leurs commettants sous prétexte que rien n'est prévu au code municipal.

Ils doivent utiliser la pression morale qui découle de leurs fonctions soit pour déclarer un moratoire sur le sujet et procéder à une étude exhaustive de la question, soit pour former d'urgence un comité de travail afin de rendre plus sévère l'actuel règlement. Le Centre local de services communautaires (C.L.S.C.) peut certainement en ce sens offrir une contribution de taille car la santé de dizaines de citoyens est ici compromise.

Comme le juge Trahan de la Régie des permis d'alcool a déjà déclaré dans une décision sur un établissement de ce genre à Rivière-du-Loup, il est temps que la ville prenne ses responsabilités dans ce dossier pour assurer une meilleure qualité de vie à ses citoyens.

Mireille Robitaille.

Les observateurs politiques sont généralement d'accord pour dire que, sur le plan provincial, la défaite libérale de Trudeau-Chrétien-Turner n'est pas un bon augure pour les libéraux de Robert Bourassa. D'aucuns vont jusqu'à dire que, le 4 septembre dernier, Bourassa fut le grand perdant et Lévesque le grand gagnant...

Chose curieuse, et surprenante, Raymond Garneau, le candidat libéral du Canada dans Laval-des-Rapides (élu de justesse depuis) semble confirmer cette assertion. N'a-t-il pas déclaré à la Presse, le 27 août dernier, que le Parti libéral du Québec pourrait bien être le principal perdant de l'alliance entre les péquistes et les conservateurs de Mulroney? Bien plus, au cours de cette entrevue prospective, M. Garneau a soutenu que le Parti québécois pourrait, avec l'aide des conservateurs au pouvoir, se transformer en une nouvelle Union nationale en abandonnant l'idée d'indépendance.

"Comment expliquer autrement la démarche du PQ? se demande, anxieux, M. Garneau. Comment expliquer cette alliance contre nature entre partis d'idéologies aussi différentes que le PQ et le PC, si ce n'est une question d'intérêt?"

Et toujours, selon M. Garneau, le simple réalisme politique devrait pousser le PQ à abandonner l'idée d'indépendance et se transformer en une vague parti nationaliste.

Il faut au moins savoir gré, je pense, à M. Raymond Garneau de tendre au valeureux Parti nationaliste cette ultime bouée de sauvetage.

De quoi faire rêver les "irréductibles" de la souveraineté!...

Le Parti nationaliste ne pourrait-il pas être le maître-d'oeuvre d'une belle et grande coalition de toutes les forces nationalistes du Québec, sous un nouveau vocable: "Union nationaliste"? Pourquoi pas, M. Lévesque?

C.-A. Poirier
Saint-Antoine.

LE ST-LAURENT-ECHO
L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL

16, Du Domaine Rivière-du-Loup G5R 4C3
Tél.: 862-1774

<p>Directeur Georges Fraser</p> <p>Comptabilité Henri Lévesque</p> <p>Coordonnatrice à la publicité Marthe Paré</p> <p>Publicitaires Pierre Lévesque Maurice Paré Eulalie Pelletier</p>	<p>Rédacteur en chef Mireille Robitaille</p> <p>Journaliste Lyne Chassé</p> <p>Chef d'atelier France Drapeau</p> <p>Pages sportives Gilles LeBel</p> <p>Tirage et distribution Hugues Bérubé</p>	<p>Abonnement Tél.: 862-1774</p> <p>Tombée de la publicité Jeudi, 17 heures</p> <p>Tombée des nouvelles (Pour communiqués) Jeudi 12 heures</p>
---	---	---

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite de la direction.
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no. 0758

Vendu à la pièce ou par abonnement.
Abonnement 1 an: \$18.50
Autres pays: \$60.00

Composé et monté aux Ateliers Grapho

vidéo PLUS
EN PLEIN DANS L'MILLE

PLUS DE 1,000 FILMS EN MAIN DONT:



VERDICT

AVEC: PAUL NEWMAN, CHARLOTTE RAMPLING, JACK WARDEN, JAMES MASON.

SUJET: Avocat déchu, Frank Galvin pense pouvoir se refaire une réputation grâce à l'affaire que lui propose son ancien partenaire Mickey Morrissey: au départ, il s'agit simplement d'obtenir l'indemnisation de la famille d'une jeune femme restée dans le coma à la suite d'une erreur commise par deux médecins anesthésistes. Mais Galvin veut aller plus loin: plaider le dossier devant les tribunaux et faire inculper les médecins.

vidéo PLUS

C'EST TOUT ÇA

Et encore plus...

vidéo PLUS

199, Lafontaine Riv -du-Loup 862-9439

vidéo PLUS

Le maire de Notre-Dame-du-Lac est déchu de ses fonctions

(M.R.) Le maire de Notre-Dame-du-Lac, M. Jean Jacques Roy est déchu de ses fonctions depuis que la Justice l'a reconnu coupable en fonction en regard de la loi sur la fraude et la corruption en matière municipale.

Le juge Moisan a livré sa décision le vendredi 21 septembre. La cause avait été portée devant les tribunaux depuis le 5 avril 1984, et le procès avait eu lieu le 7 septembre dernier. Ce sont deux citoyens de la ville, MM. Léonard Pednault et Robert Martin qui avaient porté plainte. Ils ont invoqué le fait entre autres que le maire, en sa qualité de marchand, avait vendu des produits pétroliers à la municipalité alors qu'il en était maire. Le juge Moisan a retenu ce fait et l'a reconnu coupable en vertu de l'article 3 de la Loi qui tend à "prévenir et prohiber le conflit entre l'intérêt personnel et l'intérêt de la municipalité".

Le premier magistrat, M. Jean Jacques Roy se trouve donc déchu de sa fonction et déclaré inhabile à remplir une charge publique pour une période de cinq ans.

Cette cause ressemble beaucoup à celle du maire de Squatec M. Raymond Morneau qui, en février dernier, subissait le même sort par une décision du même juge qui s'appuyait sur le même article de la loi. Rappelons que dans ce cas, le maire avait vendu de l'assurance à sa municipalité.

Réflexion

Joint au téléphone vendredi dernier, le maire Roy déclarait vouloir prendre une quinzaine de jours de réflexion avant de décider s'il interjettera appel ou non. Il a manifesté l'intention d'analyser à fond le texte du jugement Moisan et émettre vers le 10 octobre un communiqué de presse pour annoncer sa décision. D'ici ce temps-là il n'a voulu faire aucun commentaire.

Satisfaction

Pour leur part, les deux citoyens ayant porté plainte, MM. Pednault et Martin ont manifesté une vive satisfaction face à ce jugement. Selon eux, tel serait

aussi le sentiment d'une grande partie des citoyens de Notre-Dame-du-Lac. Il n'a pas été possible de rejoindre le président du Comité de citoyens de l'endroit, M. Raymond Ouellet pour obtenir sa réaction.

Les deux plaignants ont manifesté l'intention de poursuivre leur action si le maire Roy va



M. Jean-Jacques Roy.

en appel, ils ne sont absolument pas inquiétés par les frais ainsi encourus, a confié M. Pednault au nom de son co-plaignant.

Les débits de boisson:

Volte-face du Conseil de Rivière-du-Loup

(M.R.)-Les membres du conseil de Rivière-du-Loup sont revenus sur leur position et décidé de ne pas appuyer les citoyens qui vont demander à la Régie des permis d'alcool de ne pas émettre de nouveau permis à M. Giovanni Ruvo.

Ils ont précisé leur nouvelle position après la lecture du rapport de la commission d'urbanisme qui a accordé le permis de construction à M. Ruvo. Rappelons que ce dernier a manifesté l'intention d'ériger un nouveau piano-bar avec terrasse à peu près en face de son actuel café restaurant Capri sur la rue Lafontaine. Or, les citoyens de l'arrondissement déjà sérieusement perturbés par le bruit des autres débits de boisson ont décidé qu'ils s'opposeraient à ce projet. Selon eux, il y a pas moins de dix débits de boisson dans un rayon de 500 pieds. Ils ont évoqué la dégradation du Centre-Ville avec la clientèle que ce type d'établissement attire mais surtout la perte de leur qualité de vie depuis l'introduction de la musique disco et des spectacles de danseuses nues. Non seulement ils ne peuvent pas dormir avant 3 heures du matin mais ont-ils rappelé une autre fois, ils doivent aussi subir ensuite les voitures sans silencieux et les motos qui pétaradent dans les rues à la fermeture des bars.

Les membres du conseil ont expliqué qu'ils avaient rencontré à deux reprises le pro-

moieur Ruvo et que ce dernier s'était engagé à ne pas être une cause de bruit avec cet établissement. Il aurait aussi annoncé son intention de fermer le restaurant-Capri lorsque le bar-terrasse serait en opération. Il ne s'agit donc pas d'une multiplication des bars puisque l'un remplacera l'autre. Là-dessus Mme Fernande Lebrun-Bolduc, MM. Léo Thorat et C.E. Castonguay ont répliqué qu'il ne s'agissait pas du même type d'établissement et qu'ils n'avaient aucune objection à un restaurant. Le conseil a précisé qu'il n'avait aucune raison de s'objecter à cette implantation et qu'il pourrait même être passible de poursuite comme leur aurait laissé entendre le promoteur Ruvo. "Nous ne pouvons présumer que ce tenancier de débit de boisson causera du bruit dans le voisinage, nous ne pouvons lui prêter des intentions".

Les gens de ce quartier ont demandé aux conseillers ce qu'ils attendaient pour se doter d'un règlement plus mordant au chapitre du bruit. Le conseiller Pelletier a répliqué qu'il valait mieux ne pas changer le règlement alors que des causes sont pendantes devant le tribunal avec l'ancien règlement car les causes tomberaient automatiquement. Mécontents, les gens de cette zone ont déclaré que le conseil ne fait ce qu'il avait dit qu'il ferait et que les campeurs à la Pointe étaient mieux protégés contre le bruit que les contribuables de la ville.

Bourassa serait tenté d'endosser les conclusions du Bureau des audiences publiques sur l'environnement

(M.R.) S'il était au pouvoir le chef du parti Libéral, M. Robert Bourassa serait tenté d'endosser les conclusions du Bureau des audiences publiques portant sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

nement de mettre sur pied un tel groupe pour ne pas tenir compte ensuite de ses avis.



M. Robert Bourassa entouré comme à l'habitude par une meute de journalistes.

Il le déclarait à la presse vendredi dernier au terme de son séjour à Rivière-du-Loup où son caucus avait siégé en prévision de la prochaine session de l'Assemblée Nationale. Tout en se réservant le privilège d'en prendre connaissance d'abord, le chef Libéral a fait remarquer que le Bureau était bien équipé pour statuer sur ce problème. Mais il a admis que lui et son parti auraient des préjugés très favorables à cet égard. Il a dit qu'il était insolite pour un Gouver-

POUR CEUX QUI ONT DU GOÛT

Offrez-vous ce quelque chose qui sort de l'ordinaire

LA GASTRONOMIE

Offrez-vous ce repas dans un décor unique, enchanteur, propice à la détente et conçu pour l'art de la table



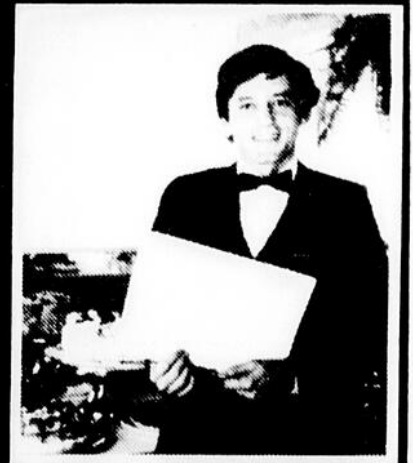
Pour le plaisir des yeux et du palais

POUR CEUX QUI EN ONT LE GOÛT

Offrez-vous ce quelque chose qui sort de l'ordinaire.

LA BONNE TABLE

Offrez-vous ce repas dans un décor unique, enchanteur, propice à la détente et conçu pour l'art de la table.



Pour votre plaisir et ceux des vôtres

restaurant La TERRASSE

motel Levesque ON S'Y RENCONTRE ON S'Y DONNE RENDEZ-VOUS

vidéo PLUS
EN PLEIN DANS L'MILLE

LOCATION DE FILMS À PARTIR DE 1,99 DONT



BANZAI

AVEC: MICHEL COLUCHE, VALÉRIE MAIRESSE, DIDIER KAMINKA.

SUJET: Michel Bernardin est employé à Plannète Assistance; Isabelle Morizet, sa fiancée, est hôtesse de l'air. Tandis qu'elle assure ses derniers vols avant d'abandonner son métier, Michel qui déteste les voyages est envoyé par son patron en Afrique, en Amérique, en Asie... De tempérament particulièrement casanier et peureux, il est lancé malgré lui dans des aventures dont il se passerait volontiers...

vidéo PLUS
C'EST TOUT ÇA

Et encore plus...

vidéo PLUS
 199,
 Lafontaine
 Riv -du-Loup
 862-9439

vidéo PLUS

L'art de vendre des politiques laitières

par **André Charbonneau**

La production laitière continue d'occuper une place prépondérante au Québec. Compte tenu qu'elle est avant tout liée aux conditions qui prévalent sur les marchés des produits transformés (beurre, fromage, etc), elle dépend en grande partie des politiques pancanadiennes voire de la situation mondiale dans le cas plus précis de la poudre de lait. A cet égard, les producteurs laitiers ont particulièrement souffert depuis un an de l'absence de politique à long terme du gouvernement fédéral qui aurait dû confirmer le principe de gestion des approvisionne-

ments, de contrôle des substituts et des importations, de la fixation des prix sur la base du coût de production, etc. Ils ont plutôt subi les entorses à ce régime que représentent le retrait de la Colombie Britannique du programme national et l'application d'une norme de 4% à la progression des revenus bruts sans égard à l'évolution du salaire réel. A un degré moindre, le respect de ces principes par la Régie des marchés agricoles du Québec a un impact certain sur la situation des producteurs laitiers du Québec.

Les rapports qui unissent les producteurs aux intermédiaires (lai-

teries, transformateurs, etc) déterminent un second niveau de contraintes. En particulier, la mésentente qui subsiste entre la Fédérée et la Fédération au sujet du protocole d'entente remet en question une foule de dossiers: prix versé selon l'affectation final du produit, égalisation du revenu dans toutes les régions, système plus rationnel de vente de quotas par ordinateur et surtout principe du prix basé sur les coûts. La coopération préfère en effet valoriser la ristourne plutôt que le juste prix tandis que le syndicat privilégie un mode moins aléatoire de rémunération.

A un troisième

niveau, on observe que les producteurs eux-mêmes ont une responsabilité particulière au chapitre de la productivité. S'ils retirent moins que le salaire minimum, c'est en partie dû au fait qu'ils sous-exploitent leurs champs. Bon éleveur, ils ne sont souvent encore que de médiocres cultivateurs. De même, ils ont encore des leçons à tirer du côté d'un étalement régulier de la production tout au long de l'année. L'unification des deux laits a grandement contribué à améliorer cette situation. Toutefois, le coût de production québécois dépasse toujours celui de l'Ontario, et nos producteurs valorisent trop peu leurs sous-produits,

NOURRIR LE MONDE

qu'ils s'agissent de viande bovine ou de céréales.

Toutes ces contraintes auxquelles s'ajoutent des problèmes tels que ceux de la relève, de la propagande anticholestérol, du développement de nouveaux produits, de la publicité nécessaire, font partie des préoccupations des dirigeants de la Fédération. Malheureusement, les très grands succès obtenus par celle-ci, dans le domaine de la publicité, ne l'ont pas sensibilisée aux règles différentes qui régissent le monde de l'information. Elle est portée à présenter un message du type "tout le monde, il est beau, il est gentil" plutôt que d'exposer dans l'ordre les problèmes et les solutions au fur et à mesure où ils se manifestent.

Cette approche publicitaire plutôt que journalistique permet

d'expliquer les événements mais non de les anticiper. Les producteurs connaissent ainsi après coup le pourquoi des décisions prises mais ils demeurent mal préparés pour participer aux décisions qui définiront l'avenir. Il va sans dire que cette approche ne permet pas au public en général de comprendre quoi que ce soit à l'évolution de la situation.

Croyant préférable de mettre en valeur les réussites très réelles, la Fédération des producteurs de lait néglige ainsi d'exposer au jour le jour les difficultés qu'elle rencontre. Ce faisant, elle ne permet pas aux producteurs de réaliser jusqu'à quel point elle est indispensable. Depuis quelques mois cependant, elle découvre les avantages d'une approche plus journalistique des événements. Il faut espérer qu'elle persévère dans ce sens.

TOUT UN SERVICE

UN ARRÊT PROFITABLE!

Anti-gel lave-vitres .99¢	Huile à moteur 10w 30 ou 10w 40 Litre caisse 16 1.44 21.99	Antigel Prestone 5.99
--	---	--

TIRAGE
 3 ensembles de dépannage Valeur 50.00 chacun
 3 tirages tous les samedis d'octobre
 1 billet gratuit avec le plein

OUVERT 24 HEURES

Gulf

GAZ-O-BAR

Route 132, Trois-Pistoles (418) 851-2224
 Route 185, Ville Dégelis (418) 853-2135 Perth Andover, Nouveau-Brunswick (506) 273-6329

Chronique agrotechnologique

Semer des céréales en septembre

Par **Gaétane Fournier**
 Cégep de Matane.

Semer des céréales en septembre c'est le monde à l'envers me direz-vous. Pourtant, il existe des céréales qui exigent, pour pouvoir épier, de subir une période de froid. C'est le cas du blé d'automne et du seigle d'automne. En effet, contrairement aux céréales que nous connaissons qui doivent être semées selon le cas à la dernière semaine d'août ou durant les 2 premières semaines de septembre et être récoltés en août de l'été suivant.

La culture de ces céréales permet de répartir les travaux de semis et de récolte. Le blé d'automne offre souvent un rendement supérieur au blé du printemps. Etant semées au début de l'automne, ces plantes protègent les sols contre l'érosion d'automne et de printemps et elles poussent déjà le printemps suivant avant même que vous ayez débuté vos autres travaux de semences.

Par contre, comme pour la luzerne, les céréales d'hiver peuvent être endommagées si la couverture de neige est insuffisante et par les redoux de février. Evidemment, ces céréales doivent être employées en semis sûr car aucune plante fourragère ne pourrait s'établir assez rapidement pour survivre à leur premier hiver.

Cependant, le seigle d'automne peut être "grainé" le printemps suivant. Le seigle peut aussi être utilisé comme pâturage d'appoint tard l'automne ou tôt au printemps ou encore être enfoui comme engrais vert.

Le blé d'hiver se cultive surtout en Ontario sur plus de 200,000 ha. Au Québec, cette culture est encore peu connue; on en retrouve environ 1 000 hectares dont environ une centaine dans le Bas St-Laurent et la Gaspésie. Le seigle d'automne est plus fréquent au Québec avec une superficie de 2 700 ha dont 57 seulement dans la région 01.

Les étudiants du Collège de Matane expérimentent actuellement la culture de ces 2 céréales sur 2 parcelles d'un hectare chacune. Le blé d'automne, la variété Northstar certifiée a été ensemencé sur un loam sableux bien drainé à un taux de 135 Kg/ha, a été fertilisé en appliquant des engrais totalisant 22 Kg/ha de N, 90 Kg/ha de P205 et 67 Kg/ha de K2O. Pour le seigle d'automne, la variété Musqueteer certifié a été utilisée à un taux de 125 Kg/ha et fertilisée en appliquant 330 Kg/ha de 8-16-16. Le roulage s'impose pour assurer un bon contact entre la semence et le sol, favoriser un enracinement solide et aider à prévenir les problèmes de verse.

Pour les Ateliers du Grand-Portage

Un tournant capital

(L.C.)-Délaissant le côté production et voulant axer son travail sur les besoins et services de sa clientèle, les Ateliers du Grand-Portage veut ouvrir un point de service par MRC pour son territoire et doit pour se faire aller chercher un budget de fonctionnement d'environ 400,000\$.

Ce qu'expliquait en conférence de presse, le 26 septembre, M. Romain Ouellet, directeur général des Ateliers du Grand-Portage.

Ainsi, M. Ouellet précisait qu'en 1973 les Ateliers du Grand-Portage étaient un atelier protégé mais qu'en 1981 est devenu un centre d'accueil de réadaptation. Or le conseil

avait depuis septembre un point de service à Cabano avec 10 places au permis et que 52 000\$ avait été consenti pour cette année avec deux personnes ressources (moniteurs en réadaptation).

Aussi, M. Ouellet précisait que devant l'étendue du territoire KRTB les principaux établissements se sont rencontrés pour tenter d'être complémentaires et offrir des échanges de services. Le Centre Louis C. Dupuis qui a un point de service à La Pocatière s'occupera de Rivière-Ouelle ouest en montant et l'Oasis de l'Enfance de St-Cyprien et les Ateliers couvriront de Rivière-Ouelle vers l'Est. Cette entente, affirme M. Ouellet, n'est pas encore signée mais est en vigueur.

une population de 45 000\$, un budget de 2 500 000\$ en déficience mentale est accordé alors que pour deux institutions sur le territoire KRTB, le même montant est accordé pour une population de l'ordre de 75 000. Il y a donc un manque à gagner selon lui de 1 500 000\$. M. Ouellet soutient que les besoins de la région de Portneuf ne sont pas surestimés mais que ceux du KRTB sont sous-estimés. Dans un endroit, où il a préféré taire le nom il spécifiait que la moyenne per capita va jusqu'à 75\$. Globalement, le manque à gagner pourrait aller jusqu'à 1 900 000\$ pour le KRTB d'où le travail qui va s'amorcer pour tenter d'obtenir, souligne M. Ouellet,

les crédits pour ouvrir des points de services dans les deux MRC qui n'en ont pas, (Basques et Kamouraska), Rivière-du-Loup et le Témiscouata étant desservies.

Il soulignait avoir l'appui des députés dans l'action amorcée. Rappelons que les programmes offerts pour amener une plus grande autonomie de la clientèle visée par les Ateliers sont les apprentissages aux habitudes de travail, les activités de la vie quotidienne, l'intégration socio-professionnelle, et l'assistance et la consultation, programme clé pour M. Ouellet puisque, dit-il, c'est par là que les choses vont se corriger.

Bientôt une charte pour le Bureau régional pour l'information et la concertation (BRIC).

(M.R.)-Une charte sera accordée sous peu au Bureau régional pour l'information et la concertation, (BRIC), le successeur du Sommet économique.



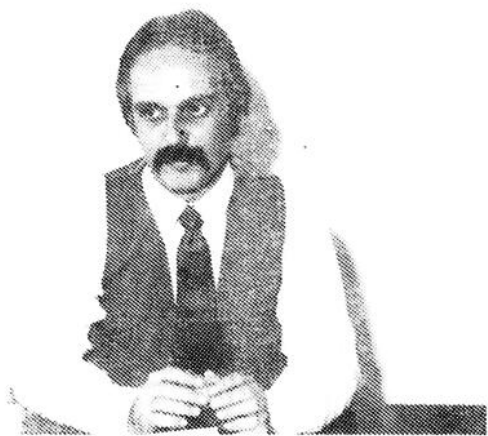
M. Claude Rioux.

Le coordonnateur du suivi du Sommet économique de la région de Rivière-du-Loup, M. Claude Rioux l'expliquait au **St-Laurent-Echo** la semaine dernière. La demande de charte signée par six requérants a déjà été expédiée. Une rencontre des administrateurs de la Corporation du Sommet économique et ceux du nouveau Bureau serait fixée d'ici une quinzaine de jours

pour transmettre les dossiers et les actifs. A ce sujet, M. Rioux indiquait que les actifs sont estimés à environ 2 000\$.

Par la suite, le Bureau procéderait à l'embauche

d'un permanent en se prévalant de l'article 38 de la loi sur l'assurance-chômage, prévoit-il. Une fois embauché soit vers le 15 octobre, le permanent provoquerait des réunions des cinq secteurs désignés soient le public et para public, le socio-communautaire, le monde municipal, les gens d'affaires et les syndicats. Des délégués seraient alors désignés pour former le conseil d'administration du Bureau auxquels se joindront les députés fédéral et provincial soient 17 personnes au total. La première réunion du BRIC est présentement prévue pour la mi-décembre environ.



M. Romain Ouellet, directeur général des Ateliers du Grand-Portage.

d'administration a décidé d'opérer à l'été 1983 un tournant dans les services à sa clientèle en favorisant la réinsertion sociale du bénéficiaire et a donc laissé tout le côté productif des ateliers par exemple en cuir ou en planchettes de tourbe en laissant ces travaux à d'autres corporations. Or la clientèle visée en réadaptation des Ateliers est la clientèle qui a une déficience intellectuelle légère, moyenne et physique. M. Ouellet devait préciser que le travail accompli pour effectuer ce virage est à ce faire. Ainsi dans les milieux d'affaires leur participation sera sollicitée pour permettre des stages à des bénéficiaires des Ateliers. Concrètement 5 milieux dit-il, ont été approchés et il reste les protocoles d'entente à signer. Aussi dans le but de mettre sur pied des points de service, les Ateliers visent donc à avoir un consentement pour cet automne du CRSSS et du ministère afin que des crédits soient débloqués au 31 mars 1984. M. Ouellet précisait que déjà il y

Donc pour les Ateliers du Grand-Portage, il reste à obtenir des points de services pour les MRC de Kamouraska et Basques. Il faudra en ce sens que les projets soient déposés auprès du Conseil régional de la santé et des services sociaux à l'automne. Or estime M. Ouellet à l'exception de Rivière-du-Loup où les ateliers ont leur siège social, il faudrait 20 places par permis qui ferait pour tout le territoire avec la MRC de Rivière-du-Loup 100 places ce qui amènerait à majorer de 400,000\$ le budget des Ateliers qui est de 510 000\$ pour être capable de fonctionner et répondre aux besoins. Or estime, M. Ouellet le ministère des Affaires sociales et le CRSSS sont conscients des besoins et des carences et des budgets de développement sont à venir. Il soulignait d'autre part que la moyenne régionale per capita par MRC pour l'ensemble des services en déficience mentale est de 43\$-45\$ alors que pour le KRTB elle est de 26\$. Il compare avec Portneuf où pour

le coût d'installation de
LA BI-ÉNERGIE
 = 2 subventions
 + TRÈS PEU DE FRAIS

Oui, grâce aux subventions d'Hydro-Québec et du gouvernement canadien, convertir votre système de chauffage du mazout à la bi-énergie, ça ne vous coûte presque rien...

Si vous possédez une maison individuelle chauffée à l'air chaud, la subvention maximale d'Hydro-Québec s'élève à 650 \$ Elle atteint 900 \$ dans le cas d'un système à eau chaude converti depuis le 14 février 1984. Les propriétaires de petits immeubles d'habitation (de 2 à 20 logements environ) peuvent profiter d'une subvention d'Hydro-Québec variant entre 1250 \$ et 3850 \$. Par ailleurs, les subventions fédérales vont de 800 \$ à 3500 \$. Consultez vite un entrepreneur licencié, ou communiquez avec le service de la Clientèle d'Hydro-Québec.

Tout bien calculé
**l'électricité
 ça nous sert
 mieux**

L'électrification

vidéo PLUS
EN PLEIN DANS L'MILLE

FILMS EN

BETA

ET

VHS

DONT:



LE CHOC DES TITANS

AVEC: LAURENCE OLIVIER, CLAIRE BLOOM, MAGGIE SMITH, URSULA ANDRESS.

SUJET: Acrisios, roi d'Argos fait jeter à la mer, enermés dans des cercueils, sa fille Danae et l'enfant qu'elle a conçu avec Zeus. L'oracle de Delphes n'avait-il pas prédit que l'enfant de Danae provoquerait la mort d'Acrisios?... Zeus se venge et charge Poséidon de libérer le Kraken, monstre antédiluvien, pour provoquer un raz de marée et faire accoster les cercueils sur la plage de l'île de Seriphos. Ainsi Persée pourra grandir en toute quiétude près de sa mère...

vidéo PLUS
C'EST TOUT ÇA

Et encore plus...

vidéo PLUS

199,

Lafontaine

Riv -du-Loup

862-9439

vidéo PLUS

Caucus des députés libéraux:

Les libéraux constatent un haut degré d'intervention communautaire dans le comté Rivière-du-Loup

(M.R.)-Lors de son séjour à Rivière-du-Loup où il tenait son caucus de deux jours, le parti libéral du Québec a constaté un haut degré d'intervention communautaire.

Le chef Robert Bourassa faisait part de cette observation au cours de la conférence de presse qui clôturait les assises des parlementaires libéraux. Lui et ses députés ont pu rencontrer des représentants de plusieurs organismes du milieu regroupés dans onze thèmes. Il a retenu dit-il des propositions concrètes suggérées par ces intervenants de la région provenant du monde municipal, de l'agriculture, des industries du sciage, de la condition féminine, les groupes de jeunes, le secteur culturel etc...

Pour la prochaine session, le chef Bourassa a indiqué que la priorité serait à l'image du parti soit l'économie et les finances mais a-t-il ajouté le problème du chômage chez les jeunes retiendra particulièrement l'attention de l'opposition libérale. A

ce sujet il a annoncé que son parti suggérerait de modifier les normes de construction pour donner accès aux jeunes à l'exercice des métiers.

Le chef a manifesté peu d'intérêt à se présenter à une élection partielle qui ne le ferait siéger que quelques jours à l'Assemblée Nationale avant l'appel d'élections générales. Selon lui, il peut être plus efficace pour son parti en sillonnant la province pour reconstruire et consolider l'organisation en vue du scrutin général que d'être en chambre face à un gouvernement qui, selon lui, ne propose plus rien. Il s'est dit persuadé que des élections générales seraient appelées au printemps.

A l'égard de l'actuel gouvernement Lévesque, M. Bourassa a dénoncé l'intention manifestée par le PQ de modifier le mode de scrutin sans s'y soumettre lors du prochain appel au peuple. Il a aussi estimé que le plan de relance du Gouvernement était un échec. Il a aussi noté l'entêtement du PQ à maintenir son



A l'ouverture du caucus, des autorités locales ont souhaité la bienvenue aux députés libéraux. A la table au fond on reconnaît entre autres, le président de l'Association du comté, M. Jean Jourdain,

debout, le chef de l'Opposition Gérard D. Lévesque, le chef du parti M. Bourassa, le whip en chef Michel Pagé, le maire Jean-Léon Marquis.

option souverainiste qui, à son avis, contribue à créer un climat instable qui se répercute sur les conditions économiques faites à tous les citoyens mais surtout aux jeunes.

Il n'a pas voulu dire si

les candidats libéraux défaits au fédéral le 4 septembre dernier seraient invités à briguer les suffrages pour le parti libéral du Québec lors de l'éventuel scrutin. Il appartient à chaque association de

comté de choisir son candidat a-t-il rappelé s'appuyant sur la constitution du parti. Mais il a prédit que le désir de changement manifesté par la population au 4 septembre ne s'est pas terminé avec les résul-

tats du 4 septembre et que la prochaine élection provinciale le démontrera. Ses troupes seront prêtes et d'ici là, elles ne feront pas que dénoncer les actions gouvernementales mais proposeront des alternatives.

Québec

Office de la langue française Québec

Les citoyens et citoyennes du Québec sont invités à parachever la francisation

L'Office de la langue française offre une aide financière aux personnes et aux groupes dans le cadre de son programme **Initiatives-francisation**

- Expérience d'animation dans un quartier, une communauté culturelle, un lieu de travail, un milieu social, etc.
- Concours d'enseignes et d'affiches, concours oratoires, concours de terminologie dans des corps de métier.
- Publication relative à une expérience ou à un projet de francisation.
- Exposition de travaux reliés à la francisation.



L'Office de la langue française recevra les projets du 1^{er} octobre au 15 décembre 1984.

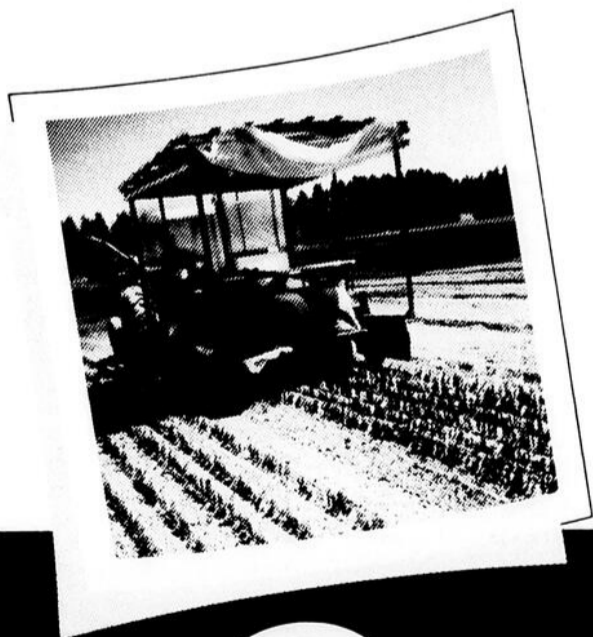
On peut se procurer le programme détaillé et le formulaire de demande dans l'un ou l'autre des bureaux de l'Office de la langue française.

AGIR:

Actions Gouvernementales
d'amélioration de la foresterie

Forêt
du Québec

5 600 200 \$



Des travaux sylvicoles dans le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie

Syndicat des producteurs de bois du Bas Saint-Laurent

Une première somme de 4 661 400 \$ a été versée par le **ministère de l'Énergie et des Ressources** au Syndicat des producteurs de bois du Bas Saint-Laurent. Grâce à cette aide financière, des **travaux d'amélioration** seront effectués sur une **superficie de 5 400 hectares** et **2 600 autres hectares** seront **reboisés**. Ces travaux sylvicoles fourniront du travail équivalent à **90 000 jours/personne** sur le territoire desservi.

Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie

Une autre somme de **938 800 \$** du **ministère de l'Énergie et des Ressources** sera également consacrée à des travaux sylvicoles. Plus spécifiquement, le Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie procédera à l'**amélioration de 700 hectares de forêt** et au **reboisement de 700 autres hectares** sur des superficies improductives du territoire. L'opération nécessitera **15 000 jours/personne** en travail.

Québec



vidéo PLUS
EN PLEIN DANS L'MILLE
OUVERT
7 JOURS
DE 12H À 21H
DIMANCHE
DE 14H À 20H
POUR MIEUX LOUER VOS FILMS DONT:



THE ROSE

AVEC: BETTE MIDLER, ALAN BATES, FREDERIC FORREST.

SUJET: Rose est la plus grande chanteuse de rock de la fin des années 60. Dévorée par son succès, elle n'a plus la moindre vie privée. Elle mourra d'un excès de drogue.

vidéo PLUS
C'EST TOUT ÇA
Et encore plus...

vidéo PLUS
199,
Lafontaine
Riv -du-Loup
862-9439

vidéo PLUS

Travaux ralentis chez Ehrlich Pharma

(M.R.) Les travaux de manufacture Ehrlich pendant que les plans sont révisés afin de caser à l'intérieur une citerne qui avait été prévue à l'extérieur du bâtiment.

Résultats

Date: 28-09-84

Inter Loto 151345 → 250 000\$

51345	2 500\$	Gros lots de 25 000\$	NUMÉROS MOBILES
1345	250\$	068888	29987
345	50\$	781836	4114
45	10\$	957124	701

NUMÉROS MOBILES: 2 500\$, 250\$, 50\$, 10\$

Super Loto 2315370 → 4 GROS LOTS 1 000 000\$ chacun

Date: 30-09-84

Lots de 100 000\$ Numéros non décomposables

460B478	2380813
804A476	1326427
337B588	2180090
860B602	
869B219	

pour chacun des 4 numéros ci-haut:
 6 derniers chiffres: 50 000\$
 5 derniers chiffres: 5 000\$
 4 derniers chiffres: 500\$
 3 derniers chiffres: 100\$
 2 derniers chiffres: 10\$

Québec Festival de l'oie blanche MONTMAGNY du 11 au 21 octobre un des 61 événements commandités par Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.



M. Alphonse Van Den Broucke.

Telle est l'explication donnée par M. Alphonse Van Den Broucke représentant de M. Wilhelm Ehrlich la semaine dernière lors d'un entretien téléphonique. Le ralentissement des travaux avait été signalé à la séance du conseil de la ville lundi le 24 septembre. Or, l'interruption de l'excavation remonte à il y a un mois, a indiqué M. Van Den Broucke. Il est actuellement prévu que l'excavation reprendrait dans environ deux semaines, une fois les plans corrigés et que le promoteur M. Ehrlich doit ramener d'Allemagne lors de son prochain séjour ici à compter du 14 octobre.

Cette citerne recueillerait l'eau extraite de la

compagnie.

De plus, la grève récente de l'acier en Allemagne provoquera un délai de livraison de 2 mois environ des fours qui y seront fabriqués. M. Ehrlich en aurait été officiellement avisé par ses fournisseurs. C'est donc en mai et non en mars que l'équipement serait livré au Québec.

Plusieurs rumeurs circulent la semaine dernière à l'effet que le projet était entièrement compromis ce qu'a nié M. Van Den Broucke. L'entreprise ne rencontre aucune difficulté financière ou de subvention avec les gouvernements, a-t-il tenu à rassurer. Les ventes de la compagnie à l'échelle du Canada vont très bien et la compagnie a maintenant concentré ses services à partir de Rivière-du-Loup où ses produits sont temporairement entreposés.

AVIS



Le notaire RICHARD THIVIERGE informe la population de Rivière-du-Loup et de ses environs qu'il est maintenant cessionnaire du greffe de Me Thérèse Thivierge, avec la permission du Comité administratif de la Chambre des Notaires du Québec, suivant résolution en date du 14 septembre 1984.

Pour toute information, vous adresser à:
38 de la Cour,
Rivière-du-Loup
TÉL: 862-0411

Pour la Chaîne des Affaires de Trois-Pistoles

Voir à l'intérêt de ses membres

(L.C.)-Laisser le temps faire les choses, suivre l'évolution, l'entreprise privée a sa place, travailler dans un esprit de collaboration, créer un achalandage au centre-ville.

Voilà les mots employés par le prési-

dent de la Chaîne des Affaires de Trois-Pistoles, M. Raynald Rioux qui expriment l'esprit dans lequel le regroupement d'hommes d'affaires (marchands) a l'intention de travailler.

Ainsi, sans se prononcer pour ou contre la venue d'un centre d'achats à Trois-Pistoles expliquant que l'entreprise privée est pour tout le monde, M. Rioux soulignait qu'une résolution a été passée par la Chaîne déléguant une personne de leur regroupement au comité économique de la ville. Elle a aussi autorisé le Comité économique à travailler dans le dossier du centre d'achats et demander au comité de suivre de près le développement de ce centre d'achats afin de s'assurer que les commerces qui s'établiront ne puissent nuire à ceux déjà existants à Trois-Pistoles.

D'autre part, la Chaîne des Affaires, explique M. Rioux, a logé des demandes au conseil municipal concernant le centre-ville de Trois-Pistoles. M. Rioux précisait que les formules SIDAC et Revi-Centre vont cheminer ensemble. Ainsi, sur le projet Revi-Centre, il a été demandé au conseil municipal de faire un



M. Raynald Rioux, président de la Chaîne des Affaires de Trois-Pistoles.

zonage spécial (PPU: programme particulier d'urbanisme) et demander à être subventionné auprès du Ministère des Affaires municipales. Des réponses de la ville sont attendues en ce sens.

M. Rioux soulignait que le centre-ville avait une âme qu'il fallait ramener les gens au centre-ville, créer un achalandage qu'en ce sens la venue d'un centre d'achats était motivante et amenait un esprit de compétition et que le rôle de la Chaîne des Affaires est un peu celui de chien de garde.

Enfin, M. Rioux devait rappeler durant l'entrevue qu'il y a eu des années difficiles mais que les marchands de Trois-Pistoles sont tous là et qu'il faut travailler dans un esprit de collaboration.

OBTENEZ DE L'OR POUR VOTRE ARGENT!

33 LINGOTS D'OR À GAGNER
VALEUR DE PLUS DE 20 000 \$

- 2 gagnants au minimum par succursale
- Tirages le 12 décembre 1984.
- Grand tirage le 19 décembre 1984.

Demandez tous les détails et les règlements à nos succursales.

DÉPÔT GARANTI **TRUST GÉNÉRAL**

12 1/2% (5 ans) Intérêt annuel
12 3/8% (3 ans) Intérêt annuel
12% (15 mois) Intérêt à l'échéance

DOUBLEMENT AVANTAGEUX!
PORTEFEUILLE-PLACEMENTS GRATUIT!

SUCCURSALE
 Rimouski: 12, Saint-Germain Est, G5L 7E1
 Téléphonnez-nous sans frais: 1-800-252-0869

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

ÉPARGNE VÉRITABLE 11%
 Intérêt à l'échéance
 90-179 jours

La journée mondiale du Tourisme a été soulignée à Rivière-du-Loup



Le 26 septembre dernier, l'Office du tourisme et des congrès devait souligner la Journée mondiale du Tourisme qui se déroulait le lendemain. On devait profiter de l'occasion pour affirmer l'importance de l'industrie touristique pour Rivière-du-Loup et le rôle de l'OTC. Ainsi en retombées économiques pour 1984 on a mentionné une vingtaine de congrès avec des retombées de l'ordre de 253 000\$ et pour 1985 déjà 11 congrès sont confirmés avec des retombées possibles de l'ordre de 337 000\$. Sur la photo, on reconnaît, M. Claude De Foy, président ex-officio recevant une plaque de l'actuel président pour tout le travail accompli.



CE PETIT BILLET POURRAIT VOUS VALOIR DE GROS BILLETS.

Investissez gagnant avec le concours "dépôts-prospérité" de la Banque Nationale.

La plus importante banque au Québec lance le concours "dépôts-prospérité".

Pour participer, rien de plus facile. Avec chaque dépôt de \$250 ou plus, vous participez automatiquement.

Vous pouvez gagner jusqu'à \$500 instantanément! Vous pouvez également gagner l'équivalent de la croissance de vos dépôts pendant la période du concours, jusqu'à \$50,000!

Déposez dès maintenant et participez souvent.

Passez à la Banque Nationale, vous avez tout à gagner. En plus du concours "dépôts-prospérité", vous pouvez compter en tout temps sur un excellent choix de modes de dépôts pratiques et profitables, et sur des taux d'intérêt très compétitifs.

Le concours se termine le 30 novembre 1984.

Participez au concours "dépôts-prospérité" et faites-en...
VOTRE FORCE!

AUBERGE DE LA Pointe

Restaurant de qualité

- Menu simple et de bon goût
- Ambiance chaleureuse
- Musicien
- Service accueillant

7 octobre

Souper de l'Action de Grâce
18.00h. à 20.30h.

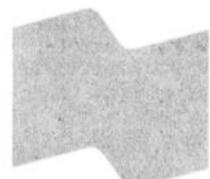
Pour l'occasion, en plus du menu à la carte habituelle, vous avez le choix d'une table d'hôte spéciale.

Souper traditionnel à la dinde.

**Information et réservation,
862-3514**

10 Boulevard Cartier
Rivière-du-Loup

VOTRE FORCE



BANQUE NATIONALE

DEPUIS 125 ANS

Rembourser les frais judiciaires de l'ingénieur municipal

(M.R.) Le conseil de ville de Rivière-du-Loup a accepté par résolution de payer quelque 9 118\$ des frais judiciaires encourus par l'ingénieur municipal pour se défendre alors qu'il était accusé de

fraude, de vol et d'abus de confiance.

Mais cette décision a été contestée par un citoyen et courtier

d'assurances, M. Jean-Paul Lagacé, présent à l'assemblée publique du lundi 24 septembre. Ce dernier n'approuve

pas le fait que la ville rembourse ces frais d'une part mais surtout qu'elle le fasse avec l'argent des taxes. Il faudrait plutôt selon lui, que la ville se tourne vers ses assureurs et leur demande de les payer à sa place. Le maire Jean-Léon Marquis a expliqué que cette décision a été prise à la suite d'un avis juridique de Me Gérard Laforest selon qui il est parfaitement légal pour la ville de défrayer les coûts pour défendre un de ses employés.

Prima Automobiles

La ville a accepté de vendre un terrain à Prima Automobiles dans le Parc Industriel. Même s'il s'agit d'un commerce, le maire Marquis a expliqué qu'il serait préférable de vendre ces terrains à des industries mais que le zonage de la première phase permet ce mélange commerce et

industrie. Par contre, dans la deuxième phase le zonage sera plus sévère, a-t-il prévenu. Rappelons que le commissaire industriel est chargé de faire la promotion des terrains du Parc Industriel et que ces transactions doivent être approuvées par le ministère des Affaires municipales et de l'Industrie et commerce.

Moins de chiens

La ville prévoyait recenser quelque 900 chiens or, les personnes qui ont circulé de porte en porte n'en ont trouvé que 261.

Ce qui faisait dire au conseiller Claude Pelletier, responsable du Comité de la Sécurité publique qu'il y en avait sûrement plusieurs de cachés dans les caves. Ce recensement a été fait à l'intérieur d'une étude visant à déterminer si la Société protec-

trice des animaux (SPA) pourrait installer un chapitre à Rivière-du-Loup et prendre en charge cet aspect. Le faible nombre de chiens ne pourrait présentement justifier ce service, a précisé M. Pelletier. Ce dernier a ajouté que ce n'est pas la ville qui a demandé à la Société protectrice des animaux de libérer le local présentement occupé mais bien Environnement-Québec. Cette maison pourrait être utilisée par les pompiers-volontaires dans l'avenir.

Prévention incendie

Au début d'octobre à l'occasion de la semaine de prévention des incendies (7 au 13 octobre) la brigade visitera les écoles, elle organisera des rencontres dans certains édifices à logement et réalisera une simulation au Centre commercial, a annoncé M. Pelletier.

A Notre-Dame-du-Portage

Le service-incendie prêt à fonctionner

(L.C.)-Le service incendie est en opération à Notre-Dame-du-Portage et 16 pompiers ont été formés pour répondre à ce service.

C'est ce que nous apprenait la secrétaire de la municipalité, Mme Normand.

Quant à la construction d'un garage, elle a été reportée de trois ans puisque le garage de M. Léo Poussard a été loué pour entreposer le camion. On nous indiquait que la municipalité voulait auparavant voir ce qu'elle allait faire avec les bâtisses lui appartenant avant de prendre une décision. Pour le budget d'immobilisation, 28,000\$ a été consenti alors que le budget d'opération est de 7000\$ pour la présente année.

La municipalité entend publiciser ce nou-

veau service par notamment la fabrication d'auto-collants et une nouvelle ligne téléphonique à la municipalité a été installée pour répondre aux appels sinon il y a un répondeur automatique qui indique qui appeler.

Eau

Pour savoir si la municipalité a besoin d'un système d'aqueduc et d'égout, des démarches ont été entreprises en ce sens. Ainsi, la firme COPAC travaille à une étude pour trouver des sources qui n'auraient pas besoin de traitement aux produits chimiques et le Ministère de l'Environnement a procédé à une étude dont la municipalité attend les résultats pour savoir si la municipalité a besoin d'un réseau d'aqueduc et d'égout.

Un appel à l'économie!



Avec les tarifs réduits de l'interurbain.

Il y a une foule de p'tits bonheurs à la portée de tout le monde... l'interurbain par exemple! Saviez-vous qu'avec les tarifs réduits de l'interurbain, vous pouvez économiser de l'argent sans pour autant économiser vos paroles? Un rabais de 1/3, ça peut faire toute une différence! Constatez par vous-même...

Entre Montréal et:	Exemples d'appels de 10 minutes		
	Tarif régulier de jour	Tarif réduit de 1/3* du lundi au vendredi, de 18h à 23h	Économie réalisée
Québec	5,91\$	3,94\$	1,97\$
Sherbrooke	5,21\$	3,47\$	1,74\$
Saint-Jérôme	3,11\$	2,07\$	1,04\$
Chicoutimi	6,21\$	4,14\$	2,07\$
Ottawa	5,71\$	3,81\$	1,90\$

Comme vous voyez, l'interurbain demeure de loin la plus rapide, la plus pratique et la plus économique voie d'accès à une autre ville. Et il n'en tient qu'à vous et aux vôtres d'en profiter pleinement. Payez-vous des petites visites téléphoniques! Plus souvent, plus longtemps...une fois par semaine, davantage même! Avouez que ce n'est pas cher pour un aller-retour à deux, et ça procure tellement de bonheur!

*Avec l'interurbain automatique, dans les régions desservies par Bell Canada au Québec et en Ontario.

Les rapprochements passent par Bell

Membre du réseau national Telecom Canada **Bell**

À Rivière-du-Loup:**L'assainissement des eaux provoque une autre dissidence au conseil de ville**

(M.R.) Le programme d'assainissement des eaux a provoqué pour la seconde fois une dissidence au sein des membres du conseil.

En effet, lundi le 24 septembre, le conseiller du quartier Centre, M. Marc Jean faisait enregistrer sa dissidence aux minutes de l'assem-



M. Gaston Pelletier.

blée. Il le faisait à la suite de l'adoption par ses cinq autres collègues (le maire ne vote pas) d'une modification à la résolution concernant l'attribution de la surveillance des travaux à la firme d'ingénieurs-conseil COPAC Inc. Celle-ci avait soumis à la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE) un échéancier de travail différent de celui inscrit dans la résolution du 30 juillet dernier. Par contre, il s'agissait sensiblement du même calendrier de travail que celui signé entre la ville et le ministère de l'Environnement à cette même date.

Des citoyens du quartier Centre dit inondé étaient sur place. Ils ont questionné la décision du conseil et ils ont même mis en doute la qualité administrative des élus municipaux. Selon eux et leur représentant M. Jean, les résidents du quadrilatère de Sainte-Anne, Saint-André, Desjardins et Saint-Pierre risquent



Mme Yvette Beaulieu.

d'attendre une année de plus avant de voir le problème du refoulement des égouts solutionné. Les interventions de deux porte-parole Mme Yvette Beaulieu et M. Gaston Pelletier auront permis de rappeler que leur appréhension du 30 juillet devient vite réalité. Ils ont fait ressortir aussi le fait que le nombre d'employés de la firme COPAC Inc. est à peine plus élevé qu'à son niveau habituel soit seulement deux nouveaux ingénieurs juniors et 9 techniciens et dessinateurs. Au chapitre des heures aussi, il y a un écart important selon eux puisque COPAC

Inc. prévoit environ 12 000 heures d'ouvrage là où le rapport Roche et Associés l'estimait à 30 000 heures. Ils ont même prédit que d'ici peu, le conseil modifierait à nouveau sa résolution de façon à permettre aux ingénieurs d'aller en sous-traitance

pour réaliser le contrat qu'ils s'étaient engagés à faire seuls.

Le maire et certains conseillers ont expliqué leur position. Ainsi pour M. Régis Malenfant il faut comprendre que la firme ira en soumission de chaque partie de tra-

vail qui sera prête et n'attendra pas que le tout le soit. Ce dernier a laissé entendre que de nouveaux arrangements seraient annoncés sous peu.

Le conseiller Claude Pelletier pour sa part a précisé que s'ils avaient

pu voir le bloc de résolution plus tôt avant la réunion du 30 juillet, ils n'auraient probablement pas adopté une telle résolution qu'ils sont obligés de modifier moins de deux mois plus tard. Selon lui, les dates de l'échéancier de COPAC Inc. sont

plus réalistes ce que le maire a entériné. Selon ce dernier l'important c'est que des travaux totalisant une valeur d'au moins 10 millions\$ soient réalisés au niveau de l'interception d'ici le 31 mars 1986, ce que prévoit présentement COPAC Inc.

Financement solide.



Avec compétences.

Les **directeurs de comptes commerciaux** de la Banque Nationale: expertises multiples au service de votre entreprise.

La plus importante banque au Québec met à votre disposition, à travers son réseau, une équipe de directeurs de comptes commerciaux dont le seul but est de répondre à vos besoins de financement d'entreprise.

Ces experts sont formés pour analyser et satisfaire ces besoins. Ils connaissent aussi bien votre type d'entreprise que son environnement économique.

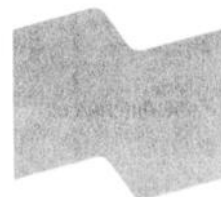
Ils possèdent des compétences dans les différentes formes de financement traditionnel tel le crédit d'exploitation et le financement à moyen et long terme. De plus, leur expertise couvre différents domaines spécialisés comme le crédit-bail, la gestion de trésorerie et les services à l'import-export.

En plus de leurs compétences, nos directeurs de comptes commerciaux vous garantissent un service des plus rapides. En affaires, ça compte.

Venez rencontrer un de ces spécialistes à la succursale de la Banque Nationale de votre choix.

Les prêts commerciaux de la Banque Nationale, faites-en... **VOTRE FORCE.**

VOTRE FORCE



BANQUE NATIONALE

DEPUIS 125 ANS

Séminaire sur les Consortiums à l'exportation et les Regroupements de marchandises aux fins d'exportation

Le Conseil Consultatif Local du Port de Gros-Cacouna et la Corporation de Promotion Industrielle de la Région de Rivière-du-Loup Inc., en collaboration avec la direction de la Formation du Ministère du Commerce Extérieur du Québec, organisent un Séminaire sur les avantages et les exigences des Consortiums à l'exportation et les possibilités de Regroupement de marchandises aux fins d'exportation. Ce séminaire d'un après-midi (14h00 à 18h00) donné par la direction de la Formation du Ministère du Commerce Extérieur se tiendra le mercredi, 17 octobre 1984, au Motel Lévesque de Rivière-du-Loup.

Cette demi-journée d'information sur les consortiums à l'exportation et les regroupements de marchandises aux fins d'exportation s'adresse aux entreprises qui font déjà de l'exportation et à celles qui présentent un potentiel d'exportation. On

pourra sans doute répondre à certaines interrogations et aider les participants à augmenter leurs activités sur le marché de l'exportation par l'établissement de regroupement d'entreprises ou de produits.

Les deux animateurs du séminaire seront messieurs Paul Gibeau, conseiller à la direction des Services-Conseils du ministère du Commerce Extérieur du Québec, et Pierre Farah-Lajoie, directeur général de Scac Transport Canada Inc.

Le nombre de participants étant limité, vous êtes invités à vous inscrire le plus rapidement possible. Pour inscription ou toute information supplémentaire, vous pouvez contacter: Monsieur Benoît Thériault au Commissariat Industriel de Rivière-du-Loup à 862-1823.

Date limite d'inscription: vendredi, 5 octobre 1984.

vidéo PLUS
EN PLEIN DANS L'MILLE
 DES EXPERTS QUI PEUVENT VOUS CONSEILLER SUR LE MEILLEUR CHOIX DE FILMS DONT:



LES UNS ET LES AUTRES
 AVEC: ROBERT HOSSEIN, GÉRALDINE CHAPLIN, JEAN-CLAUDE BRIALY, NICOLE CROISILLE

SUJET: "Trois heures de spectacle pour rire et pleurer dit Claude Lelouch. Des petits et des grands moments d'une vie, décidés par les uns, vécus par les autres. Des hommes, des femmes qui vivent dans des pays différents mais parlent une même langue: la musique. C'est par elle qu'ils vont se rencontrer, s'aimer, s'affronter et nous distraire de 1936 à nos jours".

vidéo PLUS
C'EST TOUT ÇA
 Et encore plus...

vidéo PLUS
 199,
 Lafontaine
 Riv -du-Loup
 862-9439

vidéo PLUS



De gauche à droite, Harold Lebel membre de l'exécutif régional et de l'exécutif national, Pierre Côté, président de l'exécutif régional du Parti Québécois, Jules Boucher, député et Joachim Breton, président de l'exécutif local.

Une idée régionale reprise à l'échelle de tout le Québec

(L.C.) Le Conseil National du Parti Québécois retient comme priorités la jeunesse et l'emploi et a accepté avec un accueil unanime une proposition en provenance de la région Bas-Saint-Laurent-Gaspésie.

De plus, il a été proposé que les priorités budgétaires du gouvernement pour l'automne et le printemps visent prioritairement à soutenir les initiatives qui favorisent l'accès au travail des jeunes.

Enfin, il a été proposé que l'année internationale de la Jeunesse en 1985 soit orientée vers une mobilisation de l'ensemble de la société pour trouver des solutions permanentes aux problèmes des jeunes, principalement l'emploi et non pas comme un simple événement à souligner.

Or M. Lebel précisait que des rencontres sont prévues avec les ministres Pauline Marois et Michel Clair.

Pour Joachim Breton, cette proposition acceptée par le conseil national du Parti Québécois prouve le dynamisme de la région Bas Saint-Laurent-Gaspésie. Il faisait remarquer que le sous-emploi des jeunes est un phénomène mondial.

C'est ce qu'expliquait en conférence de presse, le 28 septembre dernier, M. Harold Lebel membre de l'exécutif national et du Conseil régional en présence de M. Pierre Côté président de l'exécutif régional du Parti Québécois, le député Jules Boucher, et Joachim Breton, président de l'exécutif local.

Or la priorité no 1, Jeunesse-Emploi est que le gouvernement s'assure que dans les plus brefs délais les partenaires sociaux (tant patronal, syndical qu'institutionnel) soient mobilisés autour de la question des jeunes en emploi. De fait, on veut que des rencontres regroupant les partenaires et groupes au niveau régional et national se fassent. Également, il a été proposé que l'Etat développe des programmes de création d'emplois permanents pour les jeunes et aide à la mise sur pied d'entreprises répondant aux besoins réels du milieu. On parle aussi dans la résolution d'instruments nouveaux développés en concertation avec les groupes de jeunes et intervenants des différentes régions et il est demandé que l'Etat permette aux régions de les administrer.

En outre pour le député Boucher, on sent de par ce mouvement la mobilisation de la région, la volonté d'implication, que les jeunes ont une volonté de s'en sortir. Pour Harold Lebel, il s'agit d'une reconnaissance des groupes et de la région. D'ailleurs, il devait mentionner que cette proposition va dans le sens du travail et des problèmes soulevés par Action-Travail et pour lui, cela empêche au gouvernement d'implanter sa solution.

Festival d'Automne de Rimouski

Festival d'automne de Rimouski, un tourbillon de plaisir mais aussi... "Un tourbillon sportif".

<p>DUNE BUGGY Compétition Provinciale</p> <p>Samedi le 6 octobre Lieu: Stade Festi-Cousin Rue de la Cathédrale Heure: 13h00 Admission: \$3,00.</p>	<p>SUPER RODÉO DE 18 ROUES Epreuves d'habileté pour conducteurs de pois lourds.</p> <p>Dimanche le 7 octobre Lieu: Stationnement Carrefour Rimouski Heure: 13h00</p>
<p>MOTO-ACCÉLÉRATION Plus d'une centaine de participants.</p> <p>Dimanche le 7 octobre Lieu: Rue Cathédrale Heure: 12h00</p>	<p>SLALOM 4 X 4</p> <p>Dimanche le 7 octobre Lieu: Rue Industrielle Heure: 13h00</p>
<p>... "Un tourbillon d'animation"</p>	
<p>RUE DU FESTIVAL Du 4 au 8 octobre -Animation -Manèges -Spectacles -Bouffe -Jeux -Démonstration forestière -Concours d'amateurs -Exposition du MLCP</p> <p>(La Méduse de 1534-1984) Habitants fauniques et marins</p>	<p>LE SALOON (Pavillon Polyvalent) avec le groupe "LE SHOW" du 2 au 7 octobre à 21h00</p> <p>LES SOIRÉES TI-COUSIN (Polyvalente Paul-Hubert) Les 5, 6 et 7 octobre à 21h00 En vedette: "COULEUR" Musique pour tous les goûts.</p> <p>CHASSE AU FAISAN Au 5e rang de LES HAUTEURS Les 6 et 7 octobre Battues à 10h00 et 13h00 Coût: \$17,00 Sur la Réserve Duchénier Les 6, 7 et 8 octobre Rassemblement à St-Narcisse 07h30 Départ pour la chasse: 08h30 Coût: \$25,00</p>
<p>THÉÂTRE: "OH! GERRY OH!" (texte de Jacqueline Barrette) Samedi le 6 octobre 19h30 Centre Civique Billets en vente au guichet</p>	<p style="text-align: center;">ET BEAUCOUP D'AUTRES ACTIVITÉS... TI-COUSIN T'INVITE À RIMOUSKI.... LAISSES-TOI EMPORTER DANS "UN TOURBILLON DE PLAISIR"</p> <p style="text-align: center;">DU 1ER AU 8 OCTOBRE 1984</p>

Après-rencontre

Il y aura APRÈS-RENCONTRE, mercredi le 3 octobre à 20:00 hres au 125 rue Fraser, Maison Sacré-Coeur (Porte avant). Il y aura Forum Fraternel, célébration Eucharistique et Café.

Bienvenue à tous
Equipe Après-Rencontre

Au cégep de Rivière-du-Loup

Importantes modifications au programme d'électrotechnique

Les 35 étudiants de première année en électrotechnique du Cégep de Rivière-du-Loup pourront bénéficier dès maintenant d'un tout nouveau programme de formation approuvé par le ministère de l'Éducation. Ce nouveau programme est en effet entré en application cet automne dans tous les collèges offrant des cours dans la famille électrotechnique. Il sera implanté progressivement de telle sorte que les premiers finissants du nouveau cours entreront sur le marché du travail à l'été 1987.



Laboratoire d'électrotechnique du Cégep de Rivière-du-Loup - septembre 1984.

(Photo: Cégep de Rivière-du-Loup).

C'est à la suite du dépôt en juin 83 du rapport d'évaluation du Comité de coordination provinciale du programme d'électrotechnique, que le programme fut modifié. Les principaux changements permettront de répondre aux exigences du virage technologique, notamment en introduisant dans le programme la microélectronique et l'informatique. Certains cours

ont été enlevés ou ajoutés; d'autres ont été modifiés, ce qui a eu entre autres pour effet d'augmenter le nombre de cours compris dans le tronc commun de formation de tous les programmes d'électronique. L'approche pédagogique a également été modifiée, étant d'abord orientée pour le savoir-faire; la pédagogie est donc davantage centrée sur la réalisation

de projets. Toutes ces modifications ont amené le Cégep de Rivière-du-Loup à transformer et aménager de nouveaux locaux, et à faire l'acquisition d'équipements très modernes. Notons finalement qu'il y a actuellement 75 étudiants en électrotechnique au Cégep de Rivière-du-Loup, dont 14 finissants en électrodynamique.

En techniques de loisirs

Des stagiaires dans quatre régions du Québec

Quelque vingt étudiants de 3e année de Techniques de loisirs du Cégep de Rivière-du-Loup sont actuellement en stage dans quatre régions du Québec. Cinq de ces étudiants sont en effet en stage dans la région de Québec, cinq autres dans la Beauce, six dans le Saguenay/Lac St-Jean et quatre dans le Bas St-Laurent.

Notons que les stages en Techniques de loisirs sont d'une durée de quinze semaines. Les étudiants actuellement en stage viendront

terminer leurs études collégiales en loisir au Cégep de Rivière-du-Loup à la session Hiver-84. Chaque étudiant-stagiaire est placé dans un milieu de travail différent. On retrouve par exemple des étudiants dans des services municipaux de loisirs, des établissements des réseaux des Affaires sociales et de l'Éducation, dans des conseils régionaux de loisirs et dans plusieurs organismes à but non lucratif s'occupant de loisirs.

Le travail des stagiaires

est supervisé par trois professeurs du Cégep de Rivière-du-Loup. Chaque stagiaire a également un tuteur dans son milieu de stage. Les stages en Techniques de loisirs ont pour objectifs de permettre aux étudiants de mettre en pratique les connaissances théoriques et techniques qu'ils ont acquises pendant leurs deux premières années d'étude, et de parfaire leurs connaissances. Ils permettent également aux milieux recevant les stagiaires de bénéficier d'une aide appréciable.

Les p'tites annonces

c'est efficace dans le



**Achetez
Vendez
Recherchez
Louez**

Pour quelques dollars seulement



862-1774

Par téléphone

ou directement à nos bureaux
**du 16 rue Du Domaine,
Rivière-du-Loup**

vidéo
EN PLEIN DANS L'MILLE

EN PRÉSENTANT CETTE ANNONCE SPÉCIAL LOCATION D'APPAREIL VHS OU BETA

9,99
AVEC 1 FILM GRATUIT DONT:



DARK CRYSTAL

AVEC: JIM HENSON, FRANK OZ, KATHRYN MULLEN

SUJET: Sur une planète lointaine, habitent les Skeksés, des êtres barbares qui régissent par la terreur grâce au pouvoir du Cristal Noir. Loin de là, vit Jean le Gelfling, chargé par une prophétie de redonner au Cristal son éclat bénéfique qu'il doit quérir auprès d'Aughra, la Gardienne des Secrets. Il se met en route et rencontre Kira, une jeune Gelfling, et Fizzgig, un gentil monstre, qui lui viennent en aide.

vidéo PLUS

C'EST TOUT ÇA

Et encore plus...

vidéo PLUS

199, Lafontaine Riv -du-Loup 862-9439

vidéo

Au Centre Hospitalier de Trois-Pistoles

Des travaux importants

(L.C.)-Le Centre hospitalier de Trois-Pistoles procède à des travaux de réparation par régie interne sur son édifice pour un montant de l'ordre de 120 000\$ réparti sur deux ans.

C'est ce que nous précisait le directeur général du Centre hospitalier de Trois-Pistoles, M. Donald Gagnon.

Ainsi précise-t-il ce dossier date de deux

ans et les joints de briques sur l'édifice vieux de 19 ans ont été refaits ainsi que ceux des fenêtres. Egalement des rénovations seront apportées aux balcons. M. Gagnon soulignait que le CRSSS (Conseil régional de la santé et des services sociaux) a accordé un budget spécial et que pour sa part, le Centre fournit la somme de 20 000\$ aux fonds d'immobilisations.

Or, une fois ces répa-

rations terminées, le Centre s'attardera au système d'alarme d'incendie et des correctifs seront apportés pour un montant de l'ordre de 150 000\$. Une compagnie est à préparer les plans et devis et après approbation, il y aura demande de soumissions. M. Gagnon expliquait que c'est à la suite de vérification annuelle et en décidant de faire venir le ministère que le Centre a décidé d'apporter



M. Donald Gagnon, directeur général du Centre hospitalier de Trois-Pistoles.

Agrandissement de l'école St-Jean-Baptiste de St-Hubert

Une assemblée générale de parents s'est tenue mercredi le 26 septembre à 20h00 à l'école St-Rosaire de St-Hubert, sous la direction du comité d'école primaire de l'endroit. Cette rencontre réunissait environ 150 parents du primaire et du secondaire de St-Hubert, St-

Pierre Lamy et St-François-Xavier de Viger. Ces parents ont fait l'unanimité pour travailler ensemble à l'obtention de l'agrandissement de l'école Saint-Jean-Baptiste de St-Hubert, projet piloté par la Commission scolaire de Rivière-du-Loup. Ces derniers ont

formé un comité de stratégie qui travaillera spécifiquement à prendre des moyens d'action pour faire avancer ce dossier. Une pétition de la population sera envoyée incessamment à diverses instances concernées dont le Ministère de l'Education.

des correctifs pour permettre une sécurité renforcée de l'établissement en cas d'incendie.

En économie d'énergie

Le Centre hospitalier a décidé tout en gardant le système à l'huile de faire installer une bouilloire électrique. Le Centre fait affaire avec la compagnie Econoler. Les coûts sont de l'ordre de 225 000\$ mais ne demandent aucun investissement du Centre hospitalier puisque ce système se paie à même les écono-

mies d'énergie; ce qui devrait se faire avant 5 ans.

Incinérateur

L'incinérateur du Centre n'est plus en opération parce qu'il y aurait pour le rendre conforme aux normes plusieurs modifications à apporter. Aussi, le Centre songe à l'achat d'un compacteur à déchets avec broyeur pour solutionner les problèmes d'accumulation de déchets. Les coûts prévus sont de 25 000\$ et une demande a été faite au CRSSS.

Informatique

Une étude de services dans l'établissement est à se faire pour préparer l'avenir selon M. Gagnon, non pas pour procéder à l'implantation d'un système informatique immédiatement. Certains secteurs, dit-il, pourraient être informatisés au début '85 et d'autres dans 10 ans tout dépendant des besoins.

Sur la demande de lits en soins prolongés, il semble que le dossier n'avance pas. Selon les barèmes du ministère, le centre a assez de lits. On se souviendra que depuis plusieurs années, le Centre demande 7 lits en soins prolongés pour un budget de 94 651\$. Soulignons que la liste en soins prolongés de personnes qui attendent est de plus de 20 et en centre d'accueil de 45 au Centre hospitalier de Trois-Pistoles.

Centre de jour

Le Centre hospitalier désire toujours développer un centre de jour. Sur ce, M. Gagnon déplore le fait que l'établissement étant considéré comme un centre hospitalier ne puisse avoir un budget d'agrandissement comme pour un centre d'accueil. Pourtant M. Gagnon estime que l'établissement est aussi un centre d'accueil. Une demande a été faite auprès du CRSSS pour obtenir de l'argent pour offrir plus de services à cause de l'alourdissement de la clientèle. Le centre désire avoir les services spécialisés en pharmacie, diététique, physiothérapie et ergothérapie. Le Centre hospitalier, précise M. Gagnon, espère avoir une réponse pour octobre.

QUESTION DE GOÛT

Pour jaser, ... potiner, ... bavarder, ... Ou simplement manger!

La SANDWACHERIE

du MOTEL LÉVESQUE au Bar La Causerie

Seul ou avec vos amis notre choix de sandwiches saura plaire aux gourmets et aux gourmands



*Sandwich saumon fumé
Club sandwich
Croque-monsieur
Smoked meat
Sous-marin
et la sandwich
"À VOTRE GOÛT"
celle que vous composez vous-mêmes*

ON S'Y RENCONTRE... ON S'Y DONNE RENDEZ-VOUS

TOUS LES MIDIS DE 11H30 À 13H30

motel Levesque

On y prend goût...

travail québec

Gouvernement du Québec
Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

CONCOURS OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

OFFRE D'EMPLOI PHARMACIEN

Nature de l'entreprise: Pharmacie de la région

Exigences spécifiques: Licence en pharmacie, être membre en règle de l'ordre des pharmaciens du Québec.

Durée de l'emploi: Permanent

Horaire de travail: 38 heures et plus par semaine

Salaire: Varié selon les qualifications

Début de l'emploi: Immédiatement

Faire parvenir curriculum vitae le plus tôt possible à:

**Suzanne Tremblay
Centre Travail Québec d'Amqui
56, Du Pont, Amqui, C.P. 1390
GOJ 1B0
Téléphone: (418) 629-2225**

Québec

Une première dans l'Est du Québec Cours plein temps en gestion industrielle

Pour la première fois dans l'Est du Québec, le Cégep de Rivière-du-Loup offrira aux adultes un programme de formation à temps plein d'une durée de 52 semaines en gestion industrielle. Commandité par la Commission de formation professionnelle de la région du Bas-St-Laurent de la Gaspésie, le programme débutera le 22 octobre prochain.

Le nouveau programme de formation en gestion industrielle s'adresse à des personnes intéressées à travailler dans des entreprises de production et à résoudre des problèmes opérationnels. Les finissants du programme pourront être appelés à oeuvrer dans des petites et moyennes entreprises industrielles et de services où l'organisation du travail est importante. Ils pourront notamment s'occuper de la gestion des stocks, de la livraison, de la planification, de la production en terme d'équipement, de matières premières et d'effectifs.

Le programme contient trois axes: un ensemble de cours portant sur divers aspects de l'administration générale, une autre série de cours sur l'organisation du travail et la production, et un troisième groupe de cours portant sur l'acquisition de connaissances et de techniques qui permettront à l'étudiant de s'intégrer à une entreprise.

Le nouveau programme de gestion industrielle s'ajoute au programme de développement industriel, qui lui s'adresse aux agents de développement industriel du Québec, et qui est offert depuis quatre ans par le Service de l'éducation des adultes du Cégep de Rivière-du-Loup suite à une entente conclue avec le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme.

Les personnes intéressées à s'inscrire à ce programme doivent communiquer avec le Centre d'emploi du Canada situé le plus près de chez elles. Le

nombre maximum de participants pour le premier groupe est fixé à quinze. Quelques places sont encore disponibles.

L'emploi est meilleur dans la construction

Après avoir connu en 1983 la performance la plus faible depuis 10 ans, l'industrie de la construction connaît sa quatrième hausse consécutive de l'emploi.

Le niveau total des salariés actifs depuis 6 mois, rejoint celui enregistré lors des 6 premiers mois de 1982 et

se situe à un niveau de 11% supérieur à celui de l'an dernier.

La reprise amorcée depuis quelques trimestres déjà, dans les secteurs du bâtiment non domiciliaire et les travaux de génie, est de bon augure pour les résultats de 1984. De plus, on prévoit que le

secteur domiciliaire maintiendra un niveau d'activité équivalent à celui de 1983.

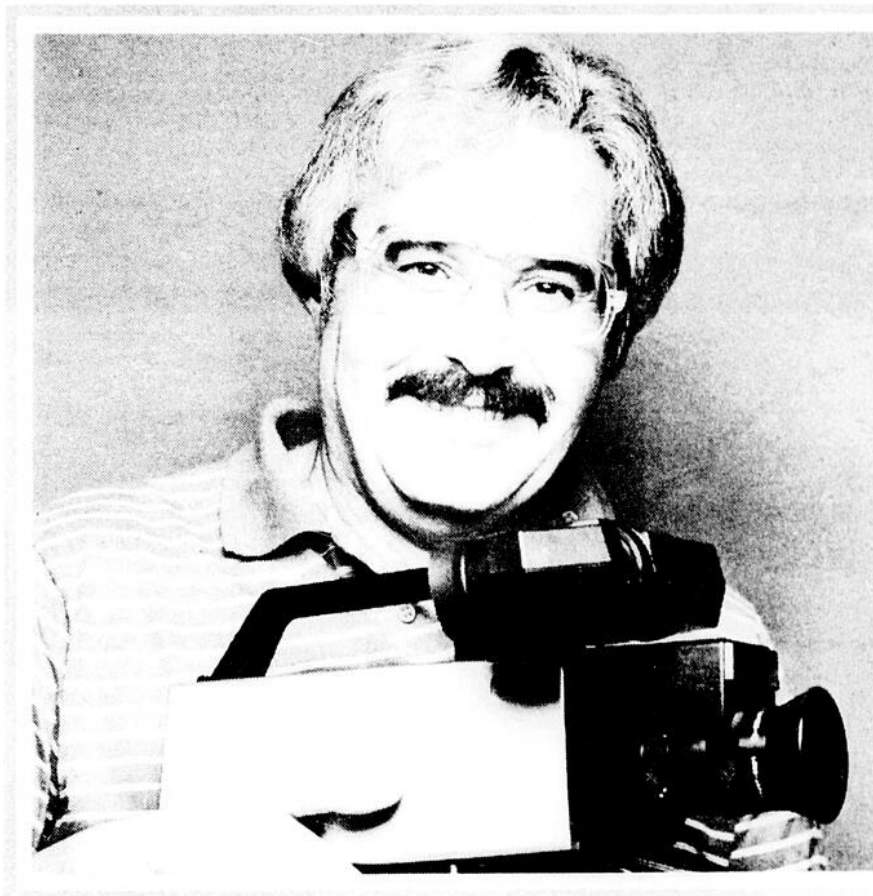
On observe cette recrudescence de l'activité dans toutes les régions du Québec sauf à la Baie-James. Ainsi dans l'Est du Québec on remarque une hausse de 57% au cha-

pitre des heures travaillées entre les deuxièmes trimestres de 1984 sur 1983.

L'Office de la Construction du Québec (OCQ) prévoit que 1985 sera encore meilleur que 1984 surtout au niveau du non domiciliaire.

**maintenant
avec intérêt quotidien**

« merci Placement- Boni! »



«Grâce à Placement-Boni, je n'aurai pas eu besoin d'emprunter pour acheter ma caméra-véo!»

«Placement-Boni, c'est une forme d'épargne pas comme les autres: sans m'en rendre compte, par virements automatiques de mon compte courant à mon compte Placement-Boni, j'ai accumulé régulièrement en vue de réaliser mon projet. Et en plus, Placement-Boni m'a rapporté des intérêts appréciables et un boni à l'échéance.

Cet automne, il y a du nouveau. L'intérêt esi calcule tous les jours et versé tous les six mois au compte Placement-Boni.

Pour planifier mon voyage en Amérique du Sud, j'ai donc pris un Placement-Boni.»



desjardins
Une ressource naturelle.

Le St-Omas

BAR-RESTAURANT

Dîner d'affaires

«Saviez-vous que le
gastronome aime
se retrouver
à notre table?...»

Fruits de mer • Escalopes de veau

Venez consulter notre
tout nouveau menu
depuis le 28 septembre



Réservez: 867-1361

105 Joly - 336 Lafontaine
Rivière-du-Loup

Lettre de monseigneur l'Archevêque adressée à tous ces diocésains

La visite de Jean-Paul II parmi nous a suscité un vaste mouvement de ferveur et d'enthousiasme au sein de notre peuple chrétien. Le Pape a proclamé sa foi en Jésus-Christ, il a annoncé l'Évangile comme Bonne Nouvelle du Salut, il a révélé la gloire de Dieu qui veut pour l'homme la plénitude de la vie. Il a lancé de nombreux appels à la justice, aux respects des droits de l'homme, au respect de la Vérité, à la solidarité avec les plus pauvres, les plus démunis. Il s'est présenté comme un pèlerin de la paix.



Gilles Ouellet, archevêque de Rimouski.

En quittant le sol canadien, Jean-Paul II nous a laissé l'image d'un authentique témoin de la foi non seulement par ses paroles mais aussi par ses attitudes et ses gestes d'écoute, de compréhension et de tendresse, en particulier à

l'égard des enfants, des malades, des handicapés, des personnes âgées.

Cette image du Pape, témoin de la foi, vient donner un appui précieux à notre priorité pastorale centrée sur Jésus-Christ: "Soyons des témoins de Jésus-Christ".

Dans ce bref message, je veux d'abord remercier les communautés chrétiennes et leurs pasteurs pour leur participation à cet événement d'Église qui a rassemblé des milliers de croyants. Vous avez eu là l'occasion d'exprimer publiquement votre fierté d'être chrétiens. Je tiens à vous remercier d'une façon spéciale, vous les jeunes de nos écoles secondaires et des cégeps qui êtes allés accueillir et acclamer la Parole de Dieu annoncée par le Pape. Vous avez vécu là des moments inoubliables de joie et de fraternité dans le Christ. Rappelez-vous toujours que vous êtes enfants de Dieu.

Je veux aussi vous inviter, vous les membres de nos communautés chrétiennes, à être témoins de Jésus-Christ par votre engagement.

Cet engagement, vous pouvez le réaliser à l'intérieur des divers comités de pastorale: comité de pastorale paroissiale, comité de liturgie, comité de préparation au baptême, comité de préparation au mariage, comité d'initiation sacramentelle des jeunes, comité de pastorale vocationnelle. A toutes les personnes engagées dans une forme ou l'autre de la pastorale, je veux redire mon admiration pour votre dévouement et vous encourager à poursuivre ce travail d'édification de notre Église.

Votre engagement, au nom de Jésus-Christ, vous pouvez encore le réaliser dans les divers organismes d'entraide qui oeuvrent auprès des jeunes en chômage, des femmes en difficulté, des malades, des handicapés, des personnes âgées. Je vous invite surtout à vous faire proches des plus démunis et des plus pauvres de notre société.

Dans cet engagement au nom de votre foi, vous serez appelés à reproduire les attitudes et les gestes de Jésus-Christ dont Jean-Paul II nous a donné un exemple vivant: Accueil, écoute, attention aux personnes, partage, entraide mutuelle et solidarité.

Jean-Paul II nous a tracé une route pleine d'espérance. Ensemble sur cette route, soyons des témoins de Jésus-Christ.

LA PAGE COMMERCIALE

La Baie, en fête



La semaine dernière, La Baie était en fête avec sa vente des prix d'antan. A cette occasion tout le personnel était costumé à l'ancienne. L'animateur Michel Bujold avait le plaisir de diriger les clients vers les nombreuses aubaines et aussi de remettre à plusieurs une petite surprise de votre magasin La Baie.

ATTENTION

Nouvelles heures d'ouverture

Lundi et mardi: 9.00h. à 17.30h. (5.30h. p.m.)

Mercredi au vendredi: 9.00h. à 18.00h. (6.00h. p.m.)
19.00h. à 21.00h. (7h. à 9h.)

N.B. Sur la période du dîner, nous serons à votre disposition.

5 personnes sont à votre disposition. Nous pouvons offrir un service complet et unique dans le domaine de la lunetterie.

**Optique
Rivière-du-Loup Inc.**

(fabrication et réparation de lunettes)

**Clinique de verres
de contact Enr.**

(choix de lentilles cornéennes à prix compétitifs).

**Michel
Rouleau**

Le seul opticien à Rivière-du-Loup

24, Frontenac, Rivière-du-Loup

(Clinique Médicale Frontenac-Coin Lafontaine)

862-0220

PROMOTION D'AUTOMNE 1984

SICO



D'autres produits d'intérieur sont présentement en vente à des prix fort avantageux. Demandez-les à votre marchand SICO.

Émail fini perle d'intérieur au latex (163-110) **19,99\$**

Latex fini mat satiné d'intérieur (160-110) **16,99\$**

Émail semi-lustré d'intérieur à l'alkyde (130-111) **21,99\$**

Se termine le 31 octobre 1984

ou moins les 4 litres

ou moins les 4 litres

ou moins les 4 litres

Teintage sans frais dans un choix de plus de 250 tons pastel.

Les Matériaux J.M. Pelletier Inc.

JMP

Matériaux de Construction-Plomberie
70 Fraser, Rivière-du-Loup, 867-3003
St-Paul-de-la-Croix, 898-2472

Ferrous

OUVERTURE

Bar rencontre
Musique disco

Mercredi 3 octobre 84

**Là où vous retrouverez la musique
et la danse à son meilleur**

Nouvelle administration
Nouveau décor
Nouvelle ambiance
Système d'éclairage
unique

au cours de la soirée
**un délicieux buffet vous
sera servi**

**Musique
Disco**

avec votre

Disc Jockey:
Jean-Claude Albert
(anciennement de l'Hôtel Victoria)

Admission gratuite
dès 20 heures

♥♥♥♥♥♥♥♥♥♥ **Le
Flirt**

Motel Trans-Canadien
Route 185
St-Antoine

Les employés du Flirt s'habillent
à la Pantalonnerie
du Centre Commercial



À NOTER

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE GÉRONTOLOGIE

Les 8, 9 et 10 novembre prochain se tiendra, à Québec, le Colloque annuel de l'Association québécoise de gérontologie. L'Association québécoise de gérontologie compte environ 500 membres et regroupe surtout des professionnels qui oeuvrent quotidiennement avec les gens du 3ème âge. Cette année, le Colloque porte sur la problématique de la personne âgée et de la famille. Dans cette perspective, n'hésitez pas à communiquer avec nous et il nous fera plaisir au

besoin de vous référer des personnes qualifiées et bien informées pour permettre à vos auditeurs/trices ou à vos lecteurs/trices de recevoir une information à jour sur les différents thèmes annoncés dans le dépliant. Si vous désirez des détails, téléphonez au numéro suivant (418) 656-3366.

À L'I.T.A. LA POCATIÈRE

La direction de l'I.T.A. de La Pocatière annonçait le mercredi 12 septembre 1984 au personnel de son institution la nomination de M. Jean Mathieu comme directeur des Services pédagogiques. Il

remplace donc à ce poste M. René Brousseau, directeur intérimaire depuis la nomina-



M. Jean Mathieu

tion de M. Pascal Van Nieuwenhuysse comme directeur de l'I.T.A. Originaire de St-Basile-Le-Grand près de Montréal, M. Mathieu a occupé plusieurs fonctions dans le

domaine de l'enseignement depuis 1969. Avant sa nomination à l'I.T.A., il agissait comme conseiller pédagogique au programme CPEC Performa, de la faculté d'éducation à l'Université de Sherbrooke. Le programme de perfectionnement des maîtres regroupe 21 collèges dans l'ensemble du Québec. Bienvenue à Monsieur Mathieu et bon succès.

LES MATINEES DESJARDINS

Le programme "Les Matinées Desjardins" se poursuit cette saison. En effet, les jeunes de la région pourront encore bénéficier de plusieurs activités culturelles. Les enfants ainsi que les parents auront l'occasion d'assister à deux grands spectacles de théâtre ainsi qu'à trois excellents films. Afin de connaître tous les détails concernant cha-

que activité, veuillez consulter la publication de cette programmation dans la présente édition. Nous vous offrons encore cette saison le système de transport par autobus qui s'effectue dans tous les villages dont les caisses populaires participent au programme des "Matinées Desjardins". Les visas seront en vente dans le Hall de la Salle André Gagnon le 7 octobre 1984 à partir de 12h00, au prix de \$10.00 et nous offrons gratuitement le poster des "Matinées" à chaque achat d'un visa. Nous souhaitons donc à tous les enfants, petits et grands, une bonne saison culturelle. Le premier spectacle débute le 7 octobre par le "Théâtre des confettis" avec la pièce "Partir en peur".

UN MÉCHOUI FORT APPRÉCIÉ



Apparaît sur cette photo: Jacques Lacoursière, Michel Lajeunesse, Raynald Pelletier, administrateur, Eric Comeau, Jean Dallaire, Julien Dionne, président, Maurice L'Heureux, Raymond-M. Raymond, Bertrand Landry, gouverneur. (Photo Club Richelieu).

Samedi, le 8 septembre 1984, avait lieu, à la ferme expérimentale, le 12ième méchoui organisé par le Club Richelieu de La Pocatière. Près de 200 convives ont dégusté, jusqu'à satiété, la chair d'agneau et de dinde qui leur était offerte. L'ambiance était à la gaieté et à la camaraderie, ce qui a fait en sorte que tous ont apprécié cette soirée. Il va sans dire que l'organisation d'une telle activité nécessite une somme de travail appréciable, et c'est avec dynamisme que les membres Richelieu ont su s'acquitter de cette tâche. Rappelons, en terminant, que

le but de cette activité est de recueillir des fonds pour supporter l'oeuvre du Club Richelieu qui consiste à venir en aide à l'enfance malheureuse et à la jeunesse de notre milieu.

CONCOURS REGIONAL DU MERITE FORESTIER 1984

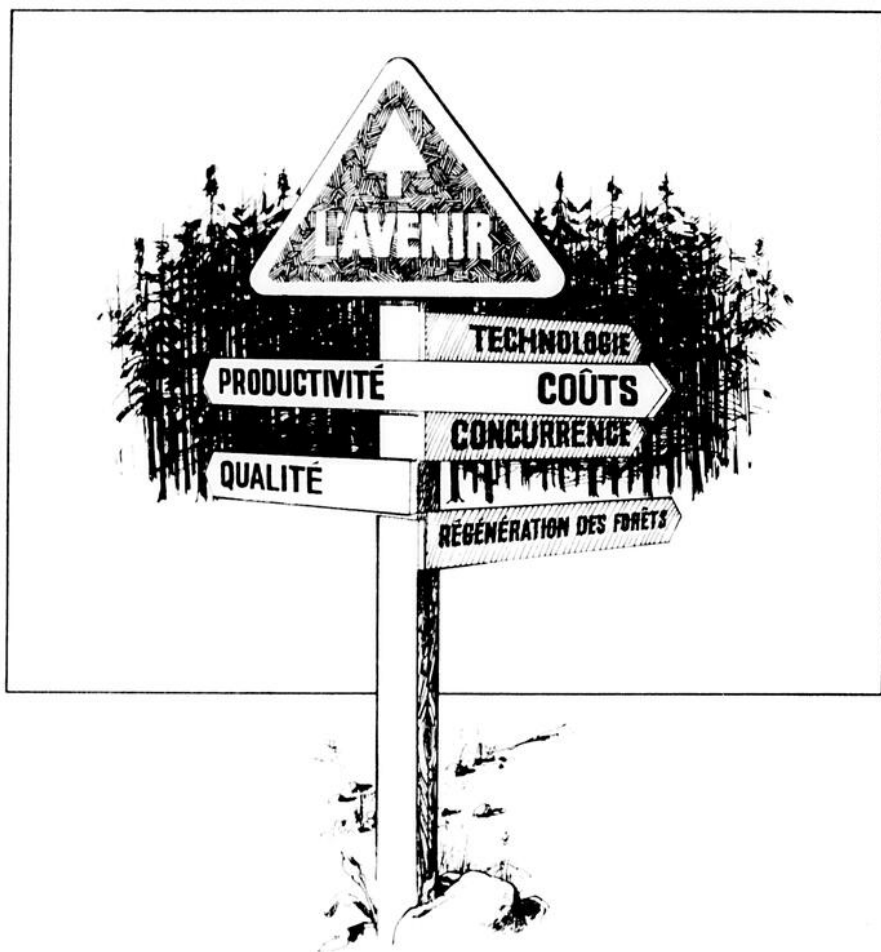
Les noms des gagnants du concours régional du Mérite forestier 1984 seront enfin dévoilés le jeudi 11 octobre prochain. La soirée de la remise des prix qui aura lieu à Rimouski sera précédée d'une visite à la Pépinière de Sainte-Luce au cours de l'après-midi. Les premier, deuxième et troisième gagnants se mériteront respectivement 2 000\$, 1 500\$ et 1 000\$ ainsi qu'un trophée et seront concurrents au niveau

La Fondation soutient la préparation au mariage vécue comme une consécration et un approfondissement des valeurs sur lesquelles repose toute vie à deux authentique. Son but est d'éviter la déunion d'hommes, de femmes et d'enfants avec la souffrance, l'échec, la tristesse que cela comporte et de favoriser la réussite du projet de vie des jeunes couples. Dans quelques jours certains d'entre vous vont recevoir un dépliant demandant votre appui financier. Soyez généreux pour nos jeunes couples. Et pour ceux que la poste aurait oubliés, voici notre adresse:

Fondation d'Aide à la Préparation au Mariage, 893, boul. Ste-Croix, Saint-Laurent (Québec), H4L 3Y5, Tél: (514) 748-5040. Des reçus pour fin d'impôt seront émis. Merci!



Bulletin sur les pâtes et papiers: le défi des années futures



À la croisée des chemins

Comme bon nombre d'industries primaires, celle des produits forestiers est secouée par les changements et les défis - des défis pleins de promesses pour l'avenir.

Pour plus de 300 000 hommes et femmes établis avec leurs familles et amis dans quelque 300 villes forestières du pays, les changements sont survenus avec une extrême rapidité.

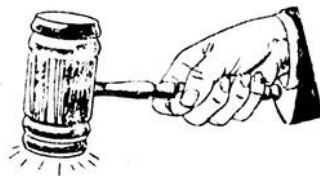
L'industrie scrute actuellement chacune de ses activités afin de réduire les coûts, d'améliorer la productivité et de fabriquer des produits de plus haute qualité encore. Aujourd'hui, les travailleurs forestiers et l'ensemble des Canadiens reconnaissent que la concurrence existe à l'échelle mondiale et que les autres nations font preuve d'un esprit de concurrence très marqué. Afin de rencontrer ce défi, les producteurs canadiens con-

centrent leurs efforts sur les améliorations technologiques et la régénération des forêts. Ils augmentent la qualité, améliorent la productivité et répondent aux nouvelles possibilités de croissance.

Pour faire face à cette nouvelle concurrence, les travailleurs canadiens de l'industrie forestière cherchent à établir de nouveaux critères d'excellence. La technologie ne saurait y arriver seule, car l'excellence provient de ceux et celles qui savent rassembler ces éléments technologiques et en faire un succès.

Pour obtenir gratuitement un dépliant explicatif sur l'industrie des pâtes et papiers, écrivez au Service de l'information, l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, 1155, rue Metcalfe, 23^e étage, Montréal (Québec) H3B 2X9.

Vente par encan



Le 6 octobre '84 à 12h30

chez GILBERT LEPAGE RANG DE L'ÉGLISE OUEST, ST-PAUL DE LA CROIX

Sera vendu: Le ménage de maison ainsi qu'articles de hangar, tracteur Massey Ferguson #35, souffleur à neige, charrue 2 versoirs, trailer tandem à bois et une foule d'autres choses trop longues à énumérer.

Conditions: comptant.

Information:

Fernand Dubé

Encanteur licencié Isle-Verte, 898-2160

CONGRES CNS-BAS ST-LAURENT

Le Conseil Central du Bas St-Laurent tiendra son congrès régulier les 11-12-13-14 octobre prochain au Manoir Normandie de Rimouski, ce congrès a lieu à tous les 2 ans et est électif. Le thème du Congrès est: "Un syndicalisme sans frontière". Ce thème sera travaillé en ateliers et en plénière, pour permettre à tous et toutes de bien comprendre les objectifs de développement. Le Conseil Central du Bas St-Laurent comprend 92 syndicats, regroupant au-dessus de 8,000 membres. Chacun des syndicats est invité à participer aux débats en déléguant des officiers et officières (pour un maximum de 5 délégué-e-s par syndicat).

LOISIRS ST-LUDGER

L'assemblée générale du comité des loisirs de Saint-Ludger a procédé à l'élection de ses administrateurs le 25 septembre dernier. Il s'agit de Ghislain Bernier, président, Camille Ouellet, vice-président, Monique Fitz-Back, secrétaire-trésorière et les directeurs Micheline Desjardins, Marie Ouellet, Raymond Malenfant, Simone Pelletier, Jean-Claude Malenfant, Roger Pelletier. Les personnes intéressées à louer la salle du chalet communautaire peuvent contacter Elizabeth Mailloux, 862-4751.

"L'Hebdo, un lien entre le citoyen et sa municipalité"



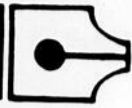
TEMION ACTIF DE SA RÉGION ET AGENT DE CHANGEMENT

LES HEBDOS RÉGIONAUX



ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE

À NOTER



ATELIERS SOCIO-CULTURELS AUTOMNE 84

Cette année, pour souligner l'année internationale de la jeunesse qui s'en vient, le Service de loisirs t'offre la possibilité de t'inscrire à différentes activités socio-culturelles, de plein air ou sportives. Si tu as le goût de te divertir tout en développant tes aptitudes, n'hésite pas et viens t'inscrire: QUAND: Les 4 et 5 octobre 84, de 19h00 à 21h00. OU: Au centre commercial de Rivière-du-Loup (dans le mail). Les ateliers qui te sont offerts: Cuir, improvisation, initiation aux activités de plein air: escalade, randonnée pédestre, vélo, cartes et boussole, initiation aux activités sportives. •Touch football, •Hockey boule, •Ballon panier •Handball, •Ballon volant. Les informations concernant le matériel requis, les endroits où auront lieu les ateliers et les person-

nes ressources vous seront fournies au moment de l'inscription. Pour d'autres informations, contactez Dominique Lachance, au Service de loisirs, à 862-8293.

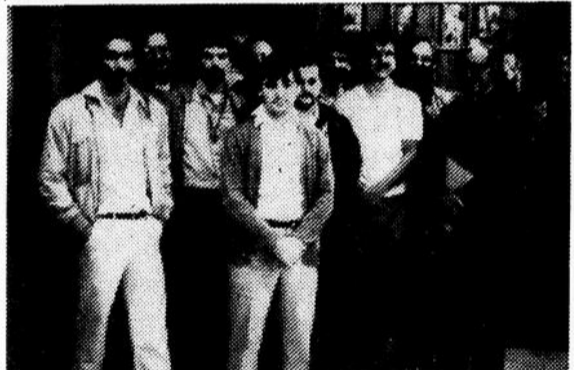
DES ETUDIANTS EN HAITI

Le groupe d'étudiants (es) du Cégep qui a un projet de travail et d'aide en Haïti tient à exprimer toute sa reconnaissance à la population de Rivière-du-Loup pour sa générosité lors de la cueillette de bouteilles du samedi le 22 septembre. Les étudiants (es) ont d'autant plus apprécié cette aide parce que chaque don était accompagné de sourires et de mots d'encouragement. Si vous désirez aider ces jeunes à accomplir leur projet humanitaire vous pouvez faire parvenir vos dons à: CEGEP de Rivière-du-Loup, a/s de Guy Paradis, pte, 80, rue Frontenac, Chantier étudiant en Haïti 85-86.

SEMINARISTES ET CANDIDATS AU DIACONAT PERMANENT

Pour la présente année, le diocèse de Ste-Anne compte huit séminaristes à une étape ou l'autre de leur formation. Trois séminaristes entreprennent leur deuxième année de Grand Séminaire. Il s'agit de messieurs André Dubé, Clément Gagnon et Denis Lévesque. Quant à monsieur Daniel Ouellet, il a complété trois années d'études théologiques et fait un stage pastoral à la paroisse de St-Antoine. Par ail-

leurs, quatre séminaristes ont terminé leur stage pastoral et sont retournés au Grand Séminaire parfaire leur formation tout en préparant leur maîtrise en théologie. Ce sont messieurs Bruno Bélanger, Jean-Roch Castonguay, Jean-Guy Morin et René Paradis. Le diocèse compte aussi un diacre permanent, monsieur Jean-Marc Rioux, et deux candidats au diaconat permanent actuellement en formation. Monsieur Maurice St-Pierre en est à sa troisième année de formation tandis que monsieur Réjean Beaulieu entreprend sa seconde année.



Mgr Charles-Henri Lévesque, en compagnie des séminaristes du diocèse, à l'issue d'une rencontre.

Province de Québec Corporation Municipale de Saint-Modeste

Aux Contribuables de la susdite municipalité **AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée secrétaire-trésorière de la susdite municipalité.

Que le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Modeste est déposé au bureau de la Corporation municipale et que tout intéressé peut en prendre connaissance à cet endroit, aux heures régulières de bureau.

Que toute plainte concernant le rôle doit être déposée avant le 1er mai 1985, au moyen de la formule prescrite, sous peine de rejet, à n'importe quel endroit où peut être déposée une demande de recouvrement d'une petite créance, conformément au livre huitième du Code de procédure civile.

Donné à Saint-Modeste, ce 25e jour du mois de septembre 1984.

Diane Castonguay,
secrétaire-trésorière

LE TRANSPORT EN COMMUN

Vendredi, le 21 septembre dernier, M. Pierre Dubé, directeur général de Camille Mailloux RDL Inc., était le conférencier invité lors du premier 5 à 7 organisé par la Jeune Chambre et visant à informer la population sur un point dominant de l'actualité régionale. Lors de son allocution,



M. Pierre Dubé.

M. Dubé, précisait que le service devrait être en opération à partir du quinze (15) octobre prochain et que trois (3) autobus parcourront la ville pour dispenser du transport en commun six (6) heures chacun, par jour, du lundi au vendredi. Pour le début du service, il n'y aura pas de transport en soirée, ni les fins de semaine et les jours fériés. Des horaires et les trajets seront imprimés dans un document qui sera accessible à la population prochainement. Il y aura aussi contact direct avec le public lors d'une fin de semaine au Centre commercial et de rencontres sectorielles par quartier plus tard. La Jeune Chambre a été heureuse de collaborer à l'élaboration de ce dossier pour le mieux-être de la collectivité, et dans un geste hautement apprécié par M. Dubé, elle l'a reçu comme membre honoraire.

RENCONTRE DE TOUS LES DIPLOMES DE L'UQAR

Les diplômés de l'UQAR doivent retenir ces dates importantes, les 2, 3 et 4 novembre 1984. Pourquoi? Tous ceux et celles qui ont reçu un diplôme de l'UQAR (certificat, baccalauréat, maîtrise), depuis le début de l'Université, sont invités à une Rencontre spéciale qui aura lieu à l'Université même, à Rimouski. Il y en a un bon nombre qui habitent la région de Rivière-du-Loup. Ce sera d'abord une occasion de célébrer le 15e anniversaire de l'Université, qui a été fondée en 1969. D'autre part, les "anciens" auront l'opportunité de visiter le campus rénové et agrandi, et d'avoir une idée des développements nouveaux, particulièrement en informatique et à la bibliothèque. Mais surtout, les diplômés auront une occasion précieuse de vivre des retrouvailles après quelques années, d'échanger des souvenirs, de voir ce que chacun devient, de discuter un peu avec d'anciens professeurs, etc. Un programme varié a été préparé. Pour plus de renseignements, s'adresser au Service des relations publiques de l'UQAR, 300 avenue des Ursulines, Rimouski, G5L 3A1, tél: 724-1426.

COLLOQUE SUR LA POLITIQUE D'ACHAT DU QUÉBEC

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec, et le Secrétariat de la Commission permanente et interministérielle des achats

organisent un colloque sur la politique d'achat du Québec. Cet événement, qui se tiendra à l'Auberge Wandlyn de Rimouski, le **mardi 16 octobre 1984**, réunira les fournisseurs de la région et les acheteurs des organismes publics et parapublics. La rencontre permettra aux fournisseurs (vendeurs, distributeurs, industriels, sous-traitants, firmes-conseils, consultants, etc) de se renseigner sur les structures et les procédures d'achat des secteurs public et parapublic et de prendre conscience de l'immense marché qui s'offre à eux. Ce sera l'occasion rêvée d'établir de précieux contacts avec les acheteurs et ceux qui influencent les décisions d'achat. Ce sera le temps également de sortir, sinon vos carnets de commandes, du moins vos cartes d'affaires! Pour inscription ou informations supplémentaires, contactez les bureaux du MICT à Rimouski (418) 722-3577, ou encore le Commissariat Industriel de Rivière-du-Loup, (418) 862-1823.

AGE D'OR SAINT ANTONIN

La soirée sociale de l'Age d'Or de Saint-Antoine aura lieu samedi le 6 octobre à la salle paroissiale. Tous les membres et amis des clubs environnants sont invités. Bienvenue à tous.

CENTENAIRE DE ST-HUBERT

Les Dames Fermières de Saint-Hubert organisent un souper communautaire le 13 octobre prochain. Le souper sera servi au Centre Cyrill-Valcourt à compter de 18h00. Un bingo suivra. 6\$ adulte, 3\$ enfant.

Grâce à la recherche sur l'arthrite, des milliers de Canadiens goûtent la joie de revivre.



CHEF DE L'UNION NATIONALE SQUATEC



Me Jean-Marc Beliveau.

Le chef de l'Union Nationale, M. Jean-Marc Beliveau sera dans la région au cours de la prochaine fin de semaine. A cette occasion, Monsieur Beliveau s'adressera à la population lors d'assemblées publiques tenues à Ste-Anne des Monts, aux Iles de la Madeleine, à Chandler, Bonaventure, Amqui, Mont-Joli et finalement à Squatec. A ce dernier endroit, le chef Beliveau s'adressera aux militants à la salle municipale à 20h00. De plus, le chef de l'Union Nationale rencontrera les responsables de l'organisation dans chacun des comtés.



Auberge Marie Blanc

Un lac, une magnifique résidence victorienne, une cuisine etc... beaucoup d'amour.

Vos hôtes:
Jeannine Bard et Guy Sirois

112, Commerciale Sud
Notre-Dame du Lac
Témiscouata

(418) 899-6747



Dixie Lee

SPÉCIAL 7ÈME ANNIVERSAIRE

A l'achat d'un **SNACK DE POULET**, comprenant 2 morceaux de poulet servis avec frites au prix régulier de \$2.65 vous en obtiendrez un **DEUXIÈME** gratuitement.

**C'EST AVEC PLAISIR
QUE TOUTE L'ÉQUIPE DIXIE LEE,
GILLES, SYLVIE ET CLAIRE
VOUS INVITENT À PROFITER DE
SUPER SPÉCIAL**

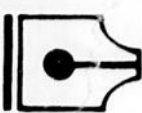
Venez les rencontrer au 252 Hôtel-de-Ville

UN JOUR SEULEMENT JEUDI LE 4 OCTOBRE 84

Dixie Lee

**252 Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup
862-6724**

À NOTER



UNITÉ MOBILE A TROIS-PISTOLES

La Régie de l'assurance automobile du Québec avise la population de Trois-Pistoles qu'une unité mobile de la Régie sera à l'hôtel de ville de Trois-Pistoles le 4 octobre de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ainsi que le 5 octobre de 8h30 à 11h00, afin de faire subir les tests et examens de conduite aux personnes intéressées à obtenir un permis de conduire.

SOIRÉE OPTIMISTE À ST-EPIPHANE

Samedi le 6 octobre, au Cen-

tre de Loisirs de St-Epiphanie. Orchestre Fusion. Grande Soirée organisée par le Club Optimiste de Saint-Epiphanie. Proclamation de Miss Optimiste 84-85. Tirage du billet gagnant pour un Voyage à Paris pour 2 personnes. (Valeur \$1.600.00 et \$400.00 en argent). Bienvenue à tous.

CONCOURS DE MUSIQUE

Le Concours de Musique du Québec, section L.K.R.T. invite tout spécialement les gens qui s'intéressent de près ou de loin à la musique, à assister à son assemblée

générale qui aura lieu mardi le 9 octobre, au Pavillon Taché local AR 16 à 20 heures.

FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS DU BAS ST-LAURENT

A la suite du départ de Madame Monique Vézina de la Fédération des caisses populaires Desjardins du Bas St-Laurent, le conseil d'administration de la Fédération, réuni le 25 septembre en assemblée régulière, s'est donné un nouveau président en la personne de Monsieur Roger Desrosiers de Rimouski. Membre du conseil d'administration de la Fédération depuis décembre 1977, Monsieur Desrosiers possède une vaste expérience dans le Mouvement Desjardins ou il est également président du Groupe Desjardins, assuran-

LA SÉCURITÉ CHEZ LES INDUSTRIELS FORESTIERS

Lors de la journée annuelle de l'Association de sécurité des industriels forestiers du Québec tenue à la Base de plein-air Pohénégamook le 8 septembre dernier, quelque 80 participants ont discuté l'entrée en vigueur d'une nouvelle partie de la loi soit le rôle du représentant à la prévention. Cette réunion coïncidait avec le 50^{ème} anniversaire de l'Association et avait lieu le jour même de l'entrée en vigueur de cette partie de la loi de santé et sécurité au travail. Les délégués des employeurs comme des employés de Montmagny à Ville Dégelis ont débattu les moyens d'identifier les situations dangereuses pour les travailleurs forestiers. Ils ont aussi élaboré quelques

moyens donnés aux représentants de la prévention pour assister les travailleurs. Finalement, ils ont trouvé quelques manières par lesquelles le représentant à la prévention

interviendra lorsqu'un travailleur exercera son droit de refus. Les participants ont choisi leur nouveau président soit M. Réjean Dubois de Rexford St-Jean-Port-Joli qui suc-

cède à M. Clarence Dubé des Industries Georges Deschênes. Un programme pour les conjoints a permis à 70 personnes de se divertir durant cette journée annuelle.



De gauche à droite: Rosaire Rousseau, Magella Fortin, Armand Thibault, Gaétan Coulombe, Ovilva Michaud et Richard Bérubé. Pour la 3^{ème} année consécutive cette Corporation gagne le trophée en question.

appel d'offres



Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus haute.

Ministère des Transports

VENTE PAR SOUMISSIONS PUBLIQUES

Dossiers: 9-75-00363-3, 9-74-00712-2, 9-75-00366-6, 9-76-0647-8, 9-79-00852-1, 9-76-00706-2, 9-82-02550-4.

Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère des Transports pour la vente d'immeubles portant les numéros de lots P-161, P-162, P-165, P-166, P-169, P-170, P-172, P-1060-A, P-1061 et P-1132, rang 2 et rang 3, du cadastre officiel de la paroisse de St-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup, municipalité de la paroisse de St-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup, comté de Rivière-du-Loup.

Ces immeubles contiennent une superficie totale de quatre cent quatre-vingt arpents carrés et neuf cent soixante-dix-sept millièmes (480 977).

Ces immeubles sont enclavés et la mise à prix tient compte du fait que ces immeubles sont enclavés.

La mise à prix est fixée à quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent vingt dollars (97 420\$). Aucune offre inférieure ne sera acceptée.

Pour être acceptable, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé payable à l'ordre du ministre des Finances d'un montant de neuf mille sept cent quarante-deux dollars (9 742\$), le solde étant payable à la signature de l'acte notarié.

Le chèque au montant de neuf mille sept cent quarante-deux dollars (9 742\$) sera remis au soumissionnaire, sauf s'il est l'adjudicataire.

Le chèque sera encaissé et confisqué, à titre de dommages-intérêts, si l'adjudicataire ne donne pas suite à son offre.

Peut soumissionner celui qui est propriétaire riverain et, dans ce cas, une copie de ses titres de propriété devra être jointe avec sa soumission ou celui qui, s'il n'est pas propriétaire riverain, aura fourni avec sa soumission un engagement écrit signé par un propriétaire riverain à l'effet qu'il obtiendra à ses frais, de ce dernier, un droit de passage sans aucun recours envers le ministère des Transports.

L'acquéreur devra prendre l'immeuble avec la garantie fournie par les titres du ministère des Transports et dans son état actuel avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes et s'oblige, de plus, à respecter toutes et chacune des obligations auxquelles s'est engagé le vendeur par son titre d'acquisition et en particulier la servitude de non-accès. De plus, l'acquéreur est conscient que ces terrains sont situés dans la zone de protection du territoire agricole.

Les honoraires du notaire, des frais connexes ainsi qu'une copie pour le ministère des Transports seront défrayés par l'adjudicataire.

Le ministère des Transports ne fournit aucun titre ni certificat de recherches ou de localisation, l'acquéreur n'exigeant ni bornage, ni arpentage, ni délimitation, déclarant bien connaître les lieux qu'il acquiert, comme leur étendu et situation.

Le ministère des Transports se réserve le droit d'annuler cet appel d'offres en tout temps avant l'adjudication et ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Les soumissions seront reçues au ministère des Transports, Service de l'Expropriation, 92, 2^e Rue ouest, bureau 101, Rimouski, G5L 8E6 jusqu'à 15:30 heures, le 29 octobre 1984. Les soumissionnaires devront indiquer, dans le coin gauche de leur enveloppe, la mention suivante: "SOUMISSION POUR ACHAT D'IMMEUBLE, DOSSIERS 9-75-00363-3, 9-74-00712-2, 9-75-00366-6, 9-76-0647-8, 9-79-00852-1, 9-76-00706-2, 9-82-02550-4.

Les soumissions devront être adressées à:

Marcel Brisson, E.A.
Représentant régional
Service de l'Expropriation
92, 2^e Rue ouest, bureau 101
Rimouski, Qc
G5L 8E6

Clôture des soumissions: le 29 octobre à 15h30.

Le Sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.



PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-VIGER
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité,

QUE: le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger est déposé au bureau de la Corporation Municipale et que tout intéressé peut en prendre connaissance à cet endroit, aux heures de bureau.

Toute plainte concernant le rôle doit être déposée avant le 1^{er} mai 1985, au moyen de la formule prescrite, sous peine de rejet, à n'importe quel endroit où peut être déposée une demande de recouvrement d'une petite créance, conformément au livre huitième du Code de procédure civile.

Donné à Saint-François-Xavier-de-Viger, ce 20^{ème} jour de septembre 1984.

Nicole Dubé
Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de St-Epiphanie

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-

Le rôle d'évaluation de cette municipalité est complété et déposé au bureau municipal: 280, Rue Bernier à St-Epiphanie.

Il restera ouvert à l'examen des intéressés, ou de leurs représentants, durant les heures de bureau.

Que toute plainte du sujet dudit rôle d'évaluation doit être portée avant le premier (1) mai 1985 au moyen de la formule prescrite, sous peine de rejet, à n'importe quel endroit où peut être déposée une demande de recouvrement d'une petite créance conformément au livre 8^{ème} au code de procédure civile.

DONNÉ à St-Epiphanie ce vingtième jour de septembre mil neuf cent quatre-vingt-quatre (1984)

Lucie April, sec.-trés.

PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité du Village St-Georges de Cacouna

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-

Le rôle d'évaluation devant servir pour l'exercice financier 1985 est déposé à mon bureau.

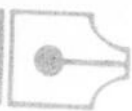
Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Que toute plainte concernant le rôle doit être déposée avant le 1^{er} mai 1985, au moyen de la formule prescrite, sous peine de rejet, à n'importe quel endroit où peut être déposée une demande de recouvrement d'une petite créance conformément au livre huitième du Code de procédure civile.

DONNÉ à Cacouna ce vingt quatrième jour de septembre mil neuf cent quatre-vingt-quatre.

Madeleine Lévesque
Secrétaire-trésorière

À NOTER



KATE MILLET, LES AMÉRICAINES ET LE POUVOIR

un calendrier. Pourquoi ne pas dire "OUI" au Calendrier scout et guide 1985 J'Y CROIS, J'Y LE VEUX!

C'est tout un "Spécial USA" que propose le numéro d'octobre de LA VIE EN ROSE, en kiosque depuis samedi le 29 septembre. D'abord à un mois et quelques poussières des élections américaines, LA VIE EN ROSE a demandé à quatre sopranos du féminisme américain -dont Susan Brownmiller auteure du best seller *Le viol* et Robin Morgan de *Ms Magazine* (1 million de lectrices par mois)- pourquoi disent-elles **oui** à Gerald R. Ferraro. Quelle est la stratégie du mouvement féministe américain face aux élections américaines? Quelles sont les raisons techniques de leur mise de taille sur Ferraro plutôt que sur Sonia Johnson de Citizen's Party, candidate ignorée des médias à la présidence américaine? D'ailleurs notre collaboratrice Madeleine Champagne nous en dit davantage sur cette fascinante candidature dans un article intitulé Qui a peur de Sonia Johnson? Et bien d'autres sujets...

LA CAMPAGNE DU CALENDRIER SCOUT ET GUIDE 1985 EST EN COURS

Dites OUI à ces jeunes scouts et guides qui vous offrent leur beau Calendrier 1985. Dites OUI à ces jeunes scouts et guides qui vous invitent à contribuer à leurs activités. Dites OUI à ces jeunes scouts et guides qui veulent recevoir la formation de ce beau mouvement de jeunes. Après tout, tous nous avons besoin de cet outil d'information à la maison ou au bureau. Tous achètent

LES MARDI-CAUCUS DU CEGEP

L'équipe des MARDI-CAUCUS du Cégep de Rivière-du-Loup ouvrira en musique une nouvelle saison d'activités. Née en 1982, l'équipe des MARDI-CAUCUS entreprend sa 3^e année avec autant d'enthousiasme qu'à ses débuts. Pour saluer une saison harmonieuse elle a invité "L'ensemble Percussion" du Cégep de Drummondville. Cet ensemble composé de huit étudiants est sous la direction de Jean Archambeault et exécute des pièces musicales allant du classique au sud-américain, en passant par le pop et le jazz. L'invitation est donc lancée à toute la population à assister le mardi 9 octobre prochain, à compter de 12h30, au salon étudiant (l'Hexagone), à un mini-concert qui sera suivi d'un échange sur l'art et les côtés de cette formation. L'équipe des CAUCUS profitera de l'occasion pour dévoiler sa programmation pour la saison 1984-85. Les personnes qui désireraient obtenir plus de renseignements peuvent rejoindre un membre de l'équipe en composant le 862-6903, poste 215 ou 209.

TEMPS PLEIN OU PARTIEL

Distributeur indépendant pour Compagnie Nationale Pas d'investissement spécifique Revenu de \$400 à \$900 par semaine Expérience non nécessaire. Entraînement complet Pour information sans frais 1.800.361.9625

Carrières & Professions

appel d'offres



Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère des Transports

Projet: 108-5601-4-Inspection, entretien et réparation des systèmes d'électricité de ventilation et de chauffage de l'immeuble du ministère des Transports situé à 101 Route de l'Eglise, Cacouna, Rivière-du-Loup, Québec.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5,00\$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée:
-cautionnement de soumission: 2 000,00\$
ou
-chèque visé: 1 000,00\$.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats
Ministère des Transports
700 boul. St-Cyrille est (20e)
Québec, Qué. G1R 4Y9
Téléphone: (418) 643-6825

OU

Service des Contrats
Ministère des Transports
255 Crémazie est (1er)
Montréal, Qué., H2M 1L5
Téléphone: (514) 873-6061

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 boul. St-Cyrille est (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9

Clôture de la réception des soumissions à

15:00 heures
le mardi 16 octobre 1984
Le sous-ministre,
Pierre Michaud, ing.

Québec

Offres d'emploi

Nous désirons vous faire part des offres d'emploi suivantes:
"Postes ouverts également aux femmes et aux hommes"

Archiviste possédant cours pour Rivière-du-Loup. Le candidat (e) devra être prestataire d'assurance-chômage et connaître la codification et les nouvelles Lois des archives.

Embaumeur possédant 1 an d'expérience pour Trois-Pistoles.

Avons plusieurs postes disponibles dans la vente à commission et comme agent d'assurance.

Technicien en génie mécanique possédant DEC pour travailler dans un bureau d'Ingénieurs Conseils à Victoriaville.

Conducteurs de débusqueuses possédant leurs machines pour la région de Rivière-du-Loup. Emplois pour une durée de trois (3) mois.

Technicien en génie électronique possédant DEC et sa licence "C" pour Farnham.

Travailleurs forestiers demandés pour différentes entreprises de la région.

Machiniste possédant 5 ans et plus d'expérience pour la région.

Nous avons présentement des places disponibles sur le cours de Formation Préparatoire à l'emploi. Ce cours s'adresse à celui ou celle qui veut améliorer ses chances d'intégrer le marché du travail. Ce cours consiste en des exercices de connaissance de soi, de recherche d'emploi et même des stages pratiques en milieu de travail.

Nous désirons rappeler à nos clients, y compris ceux des services par nos bureaux d'Extension Inter-Prif et Trans-Action, qui ne reçoivent pas de prestations d'assurance-chômage, de renouveler leur demande d'emploi aux quatre (4) semaines, à leur bureau respectif.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre Centre d'Emploi du Canada, 298, boulevard Thériault, Rivière-du-Loup, au numéro de téléphone suivant: 862-9510.

Canada
Province de Québec
District de
Kamouraska

Cour supérieure
(En matière de faillite)

Dans l'affaire de la
faillite de:

No: 250-11-000050-84
026166

JACQUES RIOUX,
chauffeur de camion,
domicilié à 136 St-
Jean-Baptiste, Isle-
Verte, Qué. GOL 1K0

Avis est par la présente donné que JACQUES RIOUX, chauffeur de camion, domicilié à 136 St-Jean-Baptiste, Isle-Verte, Qué. GOL 1K0, a fait cession de ses biens le 21^{ème} jour de septembre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21^{ème} jour de novembre 1984, à 10:00 heures de l'avant-midi, au Palais de Justice, 33 rue de la Cour, en la Cité de Rivière-du-Loup, dans la Province de Québec.

Daté de Rimouski, ce 24^{ème} jour de septembre 1984.

Thorne Riddell Inc.,
et Denis Picard,
syndics conjoints de
l'actif de Jacques
Rioux

135 rue des Gouverneurs, #4
Place Dionne,
Rimouski, Qué.
G5L 7R2

Offres d'emploi Agent (e) de recherche sénior Phase de planification, Société CLÉ

La région des Basques est située sur la rive-sud du St-Laurent, entre les villes de Rivière-du-Loup et de Rimouski.

Tâches:

Sous l'autorité du Conseil d'administration provisoire, l'agent (e) de recherche sénior, -voit à la bonne marche de la phase de planification, -assume la coordination des activités effectuées par l'employé sous sa charge, -établit le cadre juridique de la future Société et définit l'organisation interne de celle-ci et ses mécanismes opérationnels, -formule un plan d'action détaillé pour les deux prochaines années, -développe un plan financier apte à assurer la survie de la Société au-delà de la période de soutien de 5 ans, -voit aux relations publiques et à l'information, sert d'intermédiaire entre les organismes et sa propre direction et canalise les énergies régionales susceptibles d'être intéressées à la formation d'une Société CLE, -accomplit toute autre charge qui lui sera attribuée par le Conseil d'administration.

Exigences:

-Posséder une formation universitaire en administration (financière de préférence), -avoir acquis une expérience pertinente dans le domaine du développement économique et dans celui de l'analyse financière, -posséder une connaissance du milieu serait un atout.

Agent (e) de recherche

Tâches:

Sous l'autorité de l'agent (e) de recherche sénior, -voit à la consultation des intervenants de chacune des disciplines (industrie, commerce, tourisme, agriculture, forêt, services) dans le milieu, afin de réaliser un profil socio-économique des différents secteurs d'activités, -identifie des projets moteurs de développement économique pour les Basques, -étudie des initiatives, qui ailleurs ont contribué de façon significative au développement socio-économique des régions, -accomplit toute autre charge connexe à son champ de compétence.

Exigences:

-Posséder un baccalauréat en administration ou dans une discipline connexe, -avoir acquis une expérience dans le domaine du développement économique, -posséder une bonne connaissance du milieu.

SALAIRE ET DURÉE DE L'EMPLOI:

Durée: 26 semaines

Salaire: à discuter

Lieu de travail: St-Mathieu

Période d'inscription:

Les candidats (es) intéressés (es) à ces postes sont priés (es) de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard à 17h., le 15 octobre, à l'adresse suivante:



S.E.R. des Basques
Société CLE des Basques
C.P. 28
St-Mathieu
GOL 3T0

Corporation Municipale
Saint-Godard de Lejeune

APPEL D'OFFRES

Demande de soumissions en vue de faire l'acquisition d'un tracteur de 120 à 140 forces à la prise de force.

Equipements:

Transmission manuelle ou hydrostatique
0,50 km. environ à la vitesse la plus lente
Conduite hydrostatique
Blocage différentiel
4 roues motrices
Pneus: 18.4/38 arrière
14.9/28 avant (environ)

Chauffe-bloc
Cabine chauffée
Lumières de signalisation pour ouverture de chemins.

Prendre en échange un tracteur Oliver 1955 année 1970 (peut être évalué au garage municipal).

Voir à adapter le souffleur Blanchet que la municipalité possède au tracteur neuf et changer la boîte de transfert (transfer case).

et/ou

Présenter votre soumission comprenant un tracteur (même description) avec un souffleur neuf Blanchet H 90". Prendre en échange le tracteur Oliver et le souffleur Blanchet.

Les prix proposés devront être fermes pour une période de 90 jours.

Fin des soumissions: 11 octobre 1984 à 16h30
Ouverture des soumissions: 11 octobre 1984 à 20h00

Le conseil ne s'engage à retenir ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Saint-Godard de Lejeune, ce 24^{ème} jour de septembre 1984.

Lynda Caron Damboise
secrétaire-trésorière
33 rue de La Grande Coulée
St-Godard de Lejeune

LISE WATIER

Les Internationales

LES INTERNATIONALES de Lise Watier
Un univers de couleurs séduisantes
venues des quatre coins du monde.
Les Internationales, pour habiller votre visage d'automne

de la lumière diffuse des grands espaces:
ou de l'éclat scintillant des capitales animées:



Rose Parisien

Bianc St-Moritz

BRUN BRESIL

Persan

Vert Singapour

Bleu de Chine

Rose Taj Mahal

VERT SINGAPOUR

Procurez-vous pour 10.00 ou plus de produits Lise Watier et vous recevrez, sans frais supplémentaires, une attrayante prime-beauté incluant un rouge à lèvres satiné "Prunelle", un crayon Kajal "Gris" pour les yeux, 15 ml de "Préparation pour la nuit" et 30 ml de "Voile parfumé Harmonie" pour le corps. Une prime (valeur de 30.00) par personne. En vigueur jusqu'au 22 octobre.

Produits de beauté, rayon 240.



*Votre cadeau de la Baie et Lise Watier!

la Baie

T
G
d'
pe
ch
tru
pe
un
l'o
fa
tro
sé
re
les
co
tue
nie
tre
bla

D
qu
con
d'e
retr
Ala
Bro
Rio
Chr
Lac
Rot
aut
ave
cha
leur
oct
Gas
avo
tion
D'a
fer
d'ic

Ab

L
me
ma
de
con
mie
qui
bien
sem
au
Un
ger
clé
cas
cas
d'u
Cyc
la li
bec
l'éq
lan
son
été
jou
l'éq
mer
pos
déf